

Mathieu GUIDÈRE

Collection dirigée par Mathieu GUIDÈRE

TRADUCTO

Collection destinée aux étudiants en traduction du 1^{er} degré supérieur aux niveaux plus élevés ainsi qu'aux professionnels, Traducto offre des manuels ciblés, avec un appareil pédagogique développé («Faites le point», «Pour aller plus loin», «Testez vos connaissances»...), conçus par des auteurs renommés.

Son directeur, Mathieu Guidère, est professeur à l'ETI (*Université de Genève*) et directeur du GRETI (*Groupe de Recherche En Traduction et Interprétation*).

Déjà parus :

- BOCQUET Claude, *La traduction juridique. Fondement et méthode*
- GUIDÈRE Mathieu, *Introduction à la traductologie. Penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain*
- GUIDÈRE Mathieu, *La communication multilingue. Traduction commerciale et institutionnelle*
- LAVAU Jean-Marc, ȘERBAN Adriana, *La traduction audiovisuelle. Approche interdisciplinaire du sous-titrage*

Introduction à la traductologie

Penser la
traduction : hier,
aujourd'hui,
demain

TRADUCTO

 de boeck

6) Pour certains théoriciens, traduire serait « impossible ». Expliquez les arguments qu'ils avancent pour appuyer cette opinion.

7) La notion de « communication » a beaucoup influencé les traductologues contemporains. Expliquez comment.

CHAPITRE 4

LES THÉORIES DE LA TRADUCTION

À côté des approches qui désignent une orientation générale des études à partir d'un point de vue disciplinaire particulier (linguistique, sémiotique, pragmatique, communicationnel...), on trouve un certain nombre de théories spécifiques à la traduction. Les « théories » de la traduction sont des constructions conceptuelles qui servent à décrire, à expliquer ou à modéliser le texte traduit ou le processus de traduction. Même si ces théories peuvent être issues de cadres conceptuels existants, elles présentent

la particularité d'être exclusives, c'est-à-dire de proposer une réflexion centrée uniquement sur la traduction. À l'inverse des approches qui tendent à rattacher la traduction à des disciplines instituées, ces théories veulent renforcer l'autonomie et l'indépendance de la traductologie. Il n'en demeure pas moins que la nature même de la traduction en fait le champ par excellence des études interdisciplinaires. Nous présentons ci-après les principales théories connues de la traduction.

1. LA THÉORIE INTERPRÉTATIVE

La théorie interprétative de la traduction est connue sous la dénomination de « l'École de Paris » parce qu'elle a été développée au sein de l'École supérieure d'interprètes et de traducteurs (ESIT, Paris). On la doit essentiellement à Danica Seleskovitch et Marianne Lederer, mais elle compte aujourd'hui de nombreux adeptes et promoteurs en particulier dans le monde francophone.

À l'origine de cette théorie se trouve la pratique professionnelle de Danica Seleskovitch, qui s'est appuyée sur son expérience en tant qu'interprète de conférence pour mettre au point un modèle de traduction en trois temps : interprétation, déverbalisation, réexpression.

Ce modèle emprunte ses postulats théoriques aussi bien à la psychologie qu'aux sciences cognitives de son époque, avec un intérêt particulier pour le processus mental de la traduction.

La préoccupation centrale de la théorie interprétative est la question du « sens ». Celui-ci est de nature « non verbale » parce qu'il concerne aussi bien ce que le locuteur a dit (l'explicite) que ce qu'il a tu (l'implicite). Pour saisir ce « sens », le traducteur doit posséder un « bagage cognitif » qui englobe la connaissance du monde, la saisie du contexte et la compréhension du « vouloir dire » de l'auteur. À défaut de posséder ce bagage, il sera confronté au problème épineux de l'ambiguïté et de la multiplicité des interprétations, lequel problème risque de paralyser son élan de traduction.

Pour Seleskovitch, il s'agit avant tout d'un questionnement de la « perception » : d'une part, la perception de l'outil linguistique (interne) et d'autre part, la perception de la réalité (externe). Cela signifie que le processus de traduction n'est pas direct, mais passe nécessairement par une étape intermédiaire,

celle du sens qu'il faut déverbaliser. C'est un processus dynamique de compréhension puis de réexpression des idées.

Dans le prolongement de Seleskovitch, Jean Delisle (1980) a formulé une version plus détaillée et plus didactique de la théorie interprétative de la traduction, en ayant recours à l'analyse du discours et à la linguistique textuelle. Il a étudié en particulier l'étape de conceptualisation dans le processus de transfert interlinguistique. Pour lui, le processus de traduction se déploie en trois temps.

D'abord, la phase de « compréhension », qui consiste à décoder le texte source en analysant les relations sémantiques entre les mots et en déterminant le contenu conceptuel par le biais du contexte.

Ensuite, la phase de « reformulation », qui implique la re-verbalisation des concepts du texte source dans une autre langue, en ayant recours au raisonnement et aux associations d'idées.

Enfin, la phase de « vérification », qui vise à valider les choix faits par le traducteur en procédant à une analyse qualitative des équivalents, à la manière d'une rétro-traduction.

Dans *La Traduction aujourd'hui* (1994), Lederer intègre ces idées et présente une vue générale qui permet de saisir les tenants et les aboutissants du « modèle interprétatif ».

Trois postulats essentiels sont à la base du modèle (Lederer 1994 : 9-15) :

- 1) « tout est interprétation » ;
- 2) « on ne peut pas traduire sans interpréter » ;
- 3) « la recherche du sens et sa réexpression sont le dénominateur commun à toutes les traductions ».

À partir de ces postulats, Lederer (1994 : 11) résume les principaux acquis de la théorie interprétative de la traduction : « La théorie interprétative [...] a établi que le processus [de traduction] consistait à comprendre le texte original, à déverbaliser sa forme linguistique

et à exprimer dans une autre langue les idées comprises et les sentiments ressentis. »

On le voit : il s'agit d'un modèle interprétatif qui se déploie en trois temps et dont l'originalité réside principalement dans la seconde phase, dite de « déverbalisation », étape fondamentale s'il en est dans le processus de traduction.

Par son dynamisme, ce modèle constitue une remise en cause des approches traditionnelles fondées sur la distinction d'une étape de compréhension dans la langue source, à laquelle succède une étape d'expression dans la langue cible : « Défini de façon sommaire, l'acte de traduire consiste à "comprendre" un "texte", puis en une deuxième étape, à réexprimer ce "texte" dans une autre langue » (Lederer 1994 : 13).

Interpréter le sens d'un texte exige de préciser le niveau auquel on se situe : « Il faut dès le départ faire le partage entre la langue, sa mise en phrases, et le texte ; car si l'on peut "traduire" à chacun de ces niveaux, l'opération de traduction n'est pas la même selon que l'on traduit des mots, des phrases ou des textes » (Lederer 1994 : 13).

Cette distinction (mots, phrases, textes) amène l'École de Paris à distinguer deux types de traduction : « J'englobe sous l'appellation traduction linguistique la traduction de mots et la traduction de phrases hors contexte, et je dénomme traduction interprétative, ou traduction tout court, la traduction des textes » (Lederer 1994 : 15).

Pour Lederer, la véritable traduction n'est concevable que par rapport aux textes, c'est-à-dire dans le cadre d'un discours et en fonction d'un contexte : « La traduction interprétative est une traduction par équivalences, la traduction linguistique est une traduction par correspondances [...] la différence essentielle entre équivalences et correspondances : les premières s'établissent entre textes, les secondes entre des éléments linguistiques » (Lederer 1994 : 51).

Ces précisions terminologiques constituent un aspect essentiel de la théorie interprétative de la traduction. Lederer définit de façon rigoureuse

les outils conceptuels qui lui permettent de penser le processus de traduction : le « sens » et le « vouloir-dire » occupent une place centrale dans son modèle : « Le sens d'une phrase c'est ce qu'un auteur veut délibérément exprimer, ce n'est pas la raison pour laquelle il parle, les causes ou les conséquences de ce qu'il dit » (Seleskovitch). En conséquence, « La théorie interprétative de la traduction, corroborée par l'expérience, pose que ce sont les désignations

des "choses" qui doivent être réexprimées ». Lederer (1994 : 90) ajoute en note : « De nos jours, on dit plus volontiers "réfèrent" que "chose" ».

En somme, la théorie interprétative de la traduction est cibliste en ce sens qu'elle accorde une attention particulière au lecteur cible, à l'intelligibilité de la traduction produite et à son acceptabilité dans la culture d'accueil.

2. LA THÉORIE DE L'ACTION

La théorie actionnelle de la traduction a été développée en Allemagne par Justa Holz-Mänttari (1984). Dans le cadre de cette théorie, la traduction est envisagée avant tout comme un processus de communication interculturelle visant à produire des textes appropriés à des situations spécifiques et à des contextes professionnels. Elle est considérée de ce fait comme un simple outil d'interaction entre des experts et des clients.

Pour développer cette conception toute pragmatique de la traduction, Holz-Mänttari s'est appuyée sur la théorie de l'action et, dans une large mesure, sur la théorie de la communication. Elle a pu ainsi mettre en évidence les difficultés culturelles que le traducteur doit surmonter lorsqu'il intervient dans certains contextes professionnels.

L'objectif premier de la théorie actionnelle est de promouvoir une traduction fonctionnelle permettant de réduire les obstacles culturels qui empêchent la communication de se faire de façon efficace. Pour y parvenir, Holz-Mänttari (1984 : 139) préconise tout d'abord une analyse minimale du texte source qui se limite à « la construction et la fonction ». Pour elle, le texte source est un simple outil pour la mise en œuvre des fonctions de la communication interculturelle. Il n'a pas de valeur intrinsèque et est totalement tributaire de l'objectif communicationnel que se fixe le traducteur. La principale préoccupation de ce dernier doit être le message qui doit

être transmis au client et exclusivement ce message. Avant de décider de l'équivalence à employer, le traducteur doit penser le message dans la culture cible et évaluer à quel point le thème est acceptable dans le contexte culturel visé.

Dans cette perspective, l'idée de « profil textuel » joue un rôle central chez Holz-Mänttari. Ce « profil » est défini relativement à la fonction du texte dans les cadres génériques existant dans la langue source et dans la langue cible.

De ce point de vue, le traducteur apparaît comme le chaînon principal qui relie l'émetteur original du message à son récepteur final. Il est l'interlocuteur privilégié du client, envers lequel il a d'ailleurs une responsabilité éthique majeure. Holz-Mänttari (1986 : 363) explique longuement les qualités professionnelles requises et les éléments de formation nécessaires pour développer ces qualités.

Ainsi conçue, la théorie actionnelle de la traduction est, en réalité, un simple cadre de production des textes professionnels en mode multilingue. L'action du traducteur est définie en référence à sa fonction et à son but. Le texte source est envisagé comme un contenant de composants communicationnels, et le produit final est évalué en référence au critère de la fonctionnalité. Un cahier des charges précis définit d'ailleurs les spécifications du produit qu'est la traduction finale ; autrement dit, le but de la communication, le mode de réalisation, la rémunération prévue, les délais imposés, etc.

7. POUR ALLER PLUS LOIN

- > Sur la théorie interprétative de la traduction :
Lederer M. (1994), *La Traduction aujourd'hui*, Paris : Hachette.
- > Sur la théorie du skopos :
Vermeer H.J. (2000), "Skopos and Commission in Translational Action", in Venuti (ed.), *The Translation Studies Reader*, London : Routledge, pp. 221-232.
- > Sur la théorie du polysystème :
Hermans, T. (1999), *Translation in Systems. Descriptive and Systemic Approaches Explained*, Manchester : St. Jerome Publishing.
- Toury G. (1995), *Descriptive Translation Studies and Beyond*, Amsterdam and Philadelphia : John Benjamins.

8. TESTEZ VOS CONNAISSANCES

- 1) Comment s'explique le lien entre le « sens » et « l'interprétation » dans le cadre de la théorie interprétative ?
- 2) Comment l'idée de « but » ou de « finalité » détermine-t-elle la manière de traduire au sein de la théorie du skopos ?
- 3) Dans quelle mesure la traduction est-elle comparable à un jeu d'échecs ?
- 4) En quoi la réflexion sur les « types de textes » a-t-elle influencé les traductologues ?
- 5) La notion de « contexte » est centrale dans les théories traductologiques. Pourquoi ?

CHAPITRE 5

QUESTIONS ET PROBLÉMATIQUES DE LA TRADUCTOLOGIE

Les traductologues se sont posé un certain nombre de « questions » de façon récurrente et persistante. Cela est flagrant à travers la multiplicité des études critiques sur ces questions, par delà la diversité des points de vue. Le survol qui suit montre le caractère central de quelques interrogations dans la réflexion traductologique. Il a pour objectif de synthétiser un certain nombre de prises de position théoriques et pratiques.

Quant aux « problématiques », elles renvoient à certaines propositions qui ont suscité le débat parmi les traductologues parce qu'elles posaient problème sur le plan méthodologique et non pas seulement d'un point de vue conceptuel. Ces problématiques sont nombreuses et évolutives : elles dépendent des courants et des approches en vogue à un moment donné. Nous en avons retenu quelques-unes parmi les plus débattues.

1. LE « SENS »

La question du sens est centrale en traductologie. Garnier (1985 : 40) insiste sur le caractère consensuel de son importance : « Il y a chez la plupart des auteurs un très large accord sur cette question de la primauté du sens dans l'opération de traduction. »

Ainsi, Vinay et Darbelnet (1958 : 37) placent le sens au fondement même de tout acte de traduction : « Le traducteur, répétons-le, part du sens et effectue toutes ses opérations de transfert à l'intérieur du domaine sémantique. »

Il en est de même chez Nida (1964 : 19) qui insiste sur la prééminence du sens : « Le sens doit avoir la priorité sur les formes stylistiques. »

1.1. Le « sens » selon Nida

Dans *Toward a Science of Translating* (1964), Nida accorde une attention toute particulière à la question du sens (meaning) puisqu'il lui consacre pas moins de trois chapitres.

Après avoir établi que « le sens est exprimé à travers le langage comme code de communication », il distingue trois types de sens (Nida 1964 : 30) :

- 1) Le « sens référentiel », dans lequel il distingue le « situationnel » par opposition au « comportemental ».
- 2) Le « sens linguistique », dans lequel il distingue le « linguistique » par opposition à l'« extralinguistique ».
- 3) Le « sens émotionnel », dans lequel il distingue l'« organismique » par opposition à l'« extraorganismique ».

Nida retient dans la foulée trois niveaux d'étude du sens : sémantique, syntactique et pragmatique. Ces niveaux seront repris et précisés par Garnier (1985 : 40) qui distingue cinq types au lieu de trois : le sens référentiel, relationnel, contextuel, situationnel, émotionnel.

Le sens du « sens »

Jakobson est le premier à aborder la question du « sens » d'un point de vue traductologique et intersémiotique. Dans son article intitulé *On Linguistic Aspects of Translation* (Jakobson 1963, trad. N. Ruwet), il définit le sens par le biais du « signum » et du « signatum ». Ces deux termes empruntés à la scolastique ont été traduits en français respectivement par « signe » et « signifié », dans le prolongement de la terminologie saussurienne (signifiant / signifié).

L'une des qualités de la traduction de Ruwet réside dans l'homogénéité de sa terminologie, mais le choix des équivalents pose problème ici : est-il correct de traduire "There is no signatum without signum" par « Il n'y a pas de signifié sans signe » ? C'est une affaire de choix : le traducteur aurait pu, en effet, garder les termes originaux en français : « Il n'y a pas de *signatum* sans *signum* », mais il a préféré utiliser une terminologie plus connue empruntée à Saussure. Ce choix de traduction relève de l'interprétation personnelle et s'avère, avec le recul, tout à fait discutable : certes, le sens de la citation est plus clair pour le lecteur français, mais si le traducteur voulait inscrire ses équivalents dans le prolongement de Saussure, il aurait pu tout autant traduire la même phrase par « il n'y a pas de signifié sans signifiant » ; il n'a pas retenu ce choix parce qu'il ne correspondait pas exactement à l'intention de Jakobson (qui n'est pas saussurien !).

Il en est de même de l'expression "verbal sign" rendue en français par « signe linguistique » et l'expression "nonverbal sign" rendue par « signe non linguistique ». Ruwet retient ainsi la traduction par signe linguistique au lieu de signe verbal, mais cette traduction présente l'inconvénient de donner l'impression que les termes « verbal » et « linguistique » sont équivalents. Or, il n'en est rien. Le "verbal sign" de Jakobson désigne seulement l'aspect verbal et ne s'applique pas à tous les types de signes linguistiques. Le traducteur semble ainsi être allé trop loin dans la recherche systématique de cohérence terminologique.

1.2. Le « sens » selon Catford

Pour Catford (1965 : 35), « il est clair qu'une théorie de la traduction doit s'appuyer sur une théorie du sens ». Mais Catford estime aussi que « le point de vue selon lequel on transfère des sens, ou que les textes de la langue source et de la langue cible ont le même sens, est intenable. [...] Le sens n'est qu'une propriété d'un langage donné ».

C'est que Catford fait partie des théoriciens qui pensent qu'un texte dans une langue source possède un sens inhérent à la langue source et [qu'] un texte dans une langue cible possède un sens inhérent à la langue cible ». Dans cette perspective, il critique les tenants du sens à tout prix, en expliquant simplement sa position : « Si l'on adopte, comme je le fais, le point de vue que le sens est seulement l'une des propriétés du langage, alors on ne peut pas parler de transférer un sens d'une langue à l'autre. Un texte russe possède un sens en russe et sa traduction en anglais est un texte anglais avec un sens anglais » (Catford 1965 : 35).

Pour lui, le sens est un ensemble de relations formelles et/ou contextuelles internes à une langue en particulier : « Nous définissons le sens comme le réseau total de relations, institué par n'importe quelle forme linguistique. » S'opposant à l'idée d'un transfert de sens, il montre que le phénomène du transfert relève du transcodage et non pas de la traduction à proprement parler (Catford 1965 : 42).

À l'opposé de cette conception, Mounin (1963 : 144) fait remarquer, à juste titre, que le sens n'existe pas en dehors du sujet, dont la compréhension peut être variable. Pour lui, le plus important dans le processus de traduction ne réside pas dans le « sens » (du texte) mais dans la « compréhension » (du sujet). Il propose, par conséquent, de distinguer non pas des types de sens mais plusieurs niveaux de compréhension : « une compréhension totale (énoncé de tous les caractères inhérents au concept), une compréhension décisive (énoncé d'un petit nombre de caractères suffisants à le distinguer sans ambiguïté), une compréhension implicite (avec les caractères qu'on peut déduire des

explicités), une compréhension subjective enfin : l'ensemble des caractères qu'évoque

un terme dans un esprit ou chez la plupart des membres d'un groupe ».

2. L'« ÉQUIVALENCE »

L'équivalence est un concept largement répandu dans les études traductologiques, mais il est également très controversé en théorie comme en pratique. Certains auteurs, comme Snell-Hornby (1988 : 20) et Gentzler (1993 : 4) contestent même sa pertinence et son intérêt pour la traductologie. D'autres traductologues comme Baker (1992 : 5) l'emploient simplement « pour des raisons de commodité ».

Pym (1992 : 37) critique la « circularité » du concept : pour lui, cette circularité réside dans le fait que l'équivalence est définie en référence à la traduction (l'équivalent d'une expression est sa traduction) et la traduction est définie en référence à l'équivalence (la traduction d'un mot est son équivalent), de sorte qu'il est difficile de dire ce que recouvre précisément l'un et l'autre. Cette imprécision conduit Pym à définir la traduction comme une « transaction » variable et évolutive, et l'équivalence comme une « entité négociable » dans le cadre d'un système d'échange de valeurs.

Le problème est de savoir de quel type de « négociation » il s'agit et à quel niveau du texte il faut établir les relations d'équivalence. Car l'équivalence est par définition asymétrique, étant donné qu'elle porte sur des langues différentes. Comme le souligne Pym (1995 : 166), c'est le traducteur qui fait l'équivalence : « L'équivalence est cruciale pour la traduction parce qu'elle constitue l'unique relation intertextuelle que les textes traduits sont censés montrer, à la différence des autres types de textes... [Le texte] B n'a jamais été l'équivalent de A avant qu'il n'apparaisse dans la traduction : en utilisant des inférences de nature adductive, le traducteur rend les deux éléments équivalents. »

De fait, la plupart des définitions de l'équivalence sont fondées sur l'idée de

« relation » entre deux entités de diverses natures. Tous les éléments qui entrent dans la définition de l'équivalence ont été âprement discutés : non seulement la nature de la relation entre entités (identité, similarité, analogie, exactitude, fidélité, liberté, etc.) mais également la nature et le type des entités elles-mêmes (qui peuvent être deux mots, deux segments, deux phrases, deux textes ou encore deux faits extralinguistiques) : « La question qu'il faut poser dans l'étude effective des traductions (en particulier dans les études comparatives entre TS et TC) n'est pas de savoir si les deux textes sont équivalents (concernant un aspect), mais à quel degré ils le sont et quel type d'équivalence ils révèlent » (Tourey 1980 : 47).

Dans cette perspective, Bassnett (1980 : 6) distingue trois niveaux d'analyse de l'équivalence :

- 1) L'équivalence est le résultat de la relation qui existe entre les unités linguistiques (niveau syntaxique) ;
- 2) L'équivalence est le résultat de la relation qui existe entre les unités linguistiques et leur sens (niveau sémantique) ;
- 3) L'équivalence est le résultat de la relation qui existe entre les unités, leur sens et ceux qui les utilisent (niveau pragmatique).

Parallèlement à la définition de l'équivalence, la question typologique a toujours suscité le débat entre traductologues. Selon le point de vue où l'on se place, l'équivalence change de nature et de types. Ainsi, il est possible de répertorier plusieurs appellations qui reflètent la diversité des points de vue traductologiques et des options théoriques :

Au niveau des syntagmes et des phrases, on rencontre des équivalences « dynamiques »

L'équivalence selon Catford

Catford place la question de l'équivalence au cœur de la théorie et de la pratique de la traduction : « Le problème central de la pratique traductionnelle consiste à trouver les équivalents de traduction dans la langue cible. La tâche centrale d'une théorie de la traduction est de définir la nature des conditions pour l'équivalence traductionnelle » (Catford 1965 : 21).

Sa définition de l'équivalence est fondée sur la notion de substitution : c'est « le remplacement d'un matériau textuel dans une langue par un matériau textuel équivalent dans une autre langue » (Catford 1965 : 20).

Catford (1965 : 27) précise qu'« une équivalence textuelle de traduction est ainsi toute forme de la langue cible (texte ou portion de texte) observée comme équivalente d'une forme donnée de la langue source ». Il fait ainsi une distinction nette entre l'équivalence textuelle et la correspondance formelle, cette dernière étant plus abstraite et plus approximative : « Une correspondance formelle est n'importe quelle catégorie de la langue cible qui est susceptible d'occuper la "même" place dans l'économie générale de la langue cible que celle qu'occupe la catégorie correspondante dans la langue source » (Catford 1965 : 32).

Ainsi, Catford envisage l'équivalence, non plus relativement au sens, mais relativement aux situations dans lesquelles elle peut fonctionner : « Les textes ou les éléments de la langue source et ceux de la langue cible sont des équivalents traductionnels lorsqu'ils sont interchangeables dans une situation donnée » (Catford 1965 : 49).

Concernant les conditions d'équivalence en fonction des situations, Catford (1965 : 50) précise : « l'équivalence traductionnelle intervient lorsqu'un texte ou un élément de la langue source et de la langue cible sont relatifs (au moins en partie) aux mêmes traits de substance ». Cela signifie pour lui qu'il peut y avoir une « traduction partielle » et une « traduction restreinte », par opposition à la « traduction totale » tant espérée (Catford 1965 : 93).

à caractère formel (Nida 1964) et des « équivalences pragmatiques » de nature référentielle et connotative (Koller 1989).

Au niveau du lexique de la langue, l'équivalence est définie en termes quantitatif et qualitatif : « équivalence unique », « équivalence multiple », « équivalence partielle », « équivalence vide » (Arntz 1993).

Au niveau du texte, on rencontre des équivalences « textuelles » portant sur la structure d'ensemble et sur la cohésion générale (Baker 1992), et des équivalences « transactionnelles » reflétant les contextes d'origine et les « négociations » que mène le traducteur pour s'y adapter (Pym 1992).

Au niveau de la communication, on constate la présence d'équivalences « fonctionnelles » portant sur certains types de textes (Vermeer 1989) et sur certains effets (Newman 1994), mais aussi des équivalences « interprétatives » portant sur la dimension cognitive de la communication interlinguistique (Lederer 1994).

Au niveau extra-linguistique, on constate l'existence d'équivalences « culturelles » de nature « normative », qui reflètent les contraintes spécifiques à chaque culture (Hermans 1999) et des équivalences « idéologiques » (Niranjana 1992) de nature orientée et ayant une portée politique.

Malgré la multiplicité des approches et des définitions, le concept d'équivalence reste opérationnel en traductologie et a déjà donné lieu à des études aussi bien prescriptives que descriptives, qui structurent aujourd'hui encore la pratique et la réflexion sur la traduction. Au-delà des divergences d'objets et de points de vue, les théoriciens s'entendent sur au moins deux distinctions essentielles pour la recherche en traduction.

D'une part, ils distinguent clairement les correspondances potentielles qui renvoient au niveau de la langue et du dictionnaire bilingue traditionnel, des équivalences effectives qui concernent le niveau des textes et qui renvoient à des réalisations discursives considérées en contexte. Aussi l'équivalence est-elle définie aujourd'hui en

référence au niveau inter-textuel et non pas inter-linguistique.

D'autre part, les traductologues font désormais une distinction nette entre les équivalences théoriques de nature systématique et prescriptive, et les équivalences empiriques de nature descriptive et analytique. Les premières concernent des généralisations établies à partir d'observations partielles ; les secondes se bornent à la formalisation de l'existant dans des domaines d'étude précis (étude de cas).

Ces deux distinctions ont notamment permis le développement, au cours des dernières décennies, de systèmes de traduction basés sur l'exemple ou sur les mémoires de traduction. Sans la prise en compte de l'aspect empirique de

l'équivalence, de tels systèmes n'auraient jamais pu voir le jour.

Face au succès de l'équivalence, Gorlée (1993 : 102) pointe du doigt la confusion terminologique qui caractérise les études traductologiques en général, avec une kyrielle d'appellations qui se trouve compliquée, selon elle, par l'adjonction de qualificatifs censés préciser le sens du mot : « équivalence de traduction », « équivalence fonctionnelle », « équivalence stylistique », « équivalence formelle », « équivalence textuelle », « équivalence communicative », « équivalence linguistique », « équivalence pragmatique », « équivalence sémantique », « équivalence dynamique », « équivalence ontologique ». Bref, cela amène Gorlée à conclure que « l'équivalence, au sens strict, entre signe et interprétant, est logiquement impossible ».

3. LA « FIDÉLITÉ »

L'adage italien « *traduttore traditore* » illustre bien le préjugé commun selon lequel le traducteur est par définition un traître. La proximité étymologique des deux mots n'est pas étrangère à ce rapprochement. En effet, le latin « *trado* » exprime l'idée de « remettre entre les mains de quelqu'un » ou encore de « livrer par trahison, trahir ». Son sens premier est relativement proche de celui de « *traduco* » qui évoque l'idée de « conduire au-delà, faire traverser, faire passer d'un lieu à un autre, traduire ».

Il n'en reste pas moins qu'en traductologie, les deux mots *traduttore* / *traditore* ne sont associés que pour mieux faire ressortir leur incompatibilité intrinsèque : traduire consiste justement à ne pas trahir ! D'où la question sans cesse débattue de la « fidélité » en traduction, tant sur le plan pratique que théorique (Hurtado-Albir 1990).

Dans *Traduire sans trahir* (1979), Margot explique longuement les origines religieuses et théologiques du débat sur la fidélité, principal avatar de la traduction biblique qui a dominé

le Moyen Âge et s'est même prolongé jusqu'à l'époque moderne avec Nida (1964) par exemple.

Van Hoof (1991 : 31) fait appel à Leonardo Bruni, dit Leonardo Aretino (1370-1444), pour résumer les débats sur la question de la fidélité au Moyen Âge. Ce dernier expose un certain nombre de principes dans son *De interpretatione recta*, publié en 1420 : « Il semble avoir été l'un des premiers à aborder le problème de la fidélité et du littéralisme avec une certaine rigueur scientifique. »

Dans son traité, Leonardo Bruni axe sa réflexion sur le rapport entre traducteur et auteur, qu'il considère comme foncièrement complémentaires : « Comme tous les bons écrivains (...) allient ce qu'ils veulent dire à propos des choses à l'art de l'écriture lui-même, un traducteur digne de ce nom doit servir deux maîtres (...) à la fois la matière et le style » (cité dans Lefevre 1992 : 83). Cette position de Bruni fait figure d'exception. Les traducteurs des siècles suivants serviront l'un ou l'autre de ces maîtres, sans jamais parvenir à concilier

les deux contraintes de base de la traduction : fidélité et liberté.

Ballard (1992 : 103) retrace les grandes lignes de cette évolution à partir de l'époque moderne : « Dès la fin du XV^e siècle, tant par la reprise de traductions antérieures que par la perpétuation de leur méthode, on s'achemine vers un style de traduction qui culminera avec Amyot et qui, parfois même, annonce les libertés que Perrot d'Ablancourt prendra avec le texte pour le rendre accessible ».

Le grand siècle (le XVII^e), le siècle de Louis XIV, « imbu de sa supériorité, prétend mettre les Anciens au goût du jour » (Van Hoof 1991 : 48). Aussi les traducteurs de ce siècle ont-ils pour devise de plaire. Les libertés qu'ils prennent par rapport au texte original sont telles que l'on assiste à « l'âge d'or d'un type de traduction qui fut baptisé "la belle infidèle" » (Ballard 1992 : 132).

L'expression (« belles infidèles ») fut forgée par Gilles Ménage en 1740 pour décrire une traduction de Perrot d'Ablancourt. Elle désigne des traductions qui se distinguent par une adaptation complète des œuvres aux exigences esthétiques de l'époque, sur le fond comme sur la forme. Le champion de cette méthode, Nicolas Perrot d'Ablancourt (1606-1664) estime que son travail n'est certes pas « proprement de la traduction, mais cela vaut mieux que la traduction » (cité dans Ballard 1992 : 171).

Van Hoof (1991 : 49) écrit fort justement que d'Ablancourt « n'a pas volé son titre de chef de file de la traduction libre, c'est-à-dire élégante et inexacte ». Sous prétexte d'améliorer l'original, d'Ablancourt s'autorise toutes les libertés et toutes les infidélités. Dans la préface à sa traduction d'Arien par exemple, il déclare que « cet auteur est sujet à des répétitions fréquentes et inutiles, que ma langue ny mon stile ne peuvent souffrir ». Mais d'Ablancourt n'est pas dupe et insiste sur le caractère exceptionnel de sa démarche : « Que l'on ne croie pas que je veuille faire passer pour des règles de traduction les libertés que j'ai prises. »

Malgré cela, sa manière de traduire fait des émules au point qu'on a pu parler, dans l'histoire de la traduction, de « secte perrotine ». La

permissivité outrancière de Perrot d'Ablancourt et ses disciples est critiquée en France dès 1654, notamment par François Cassandre, La Bruyère, et Amelot de la Houssaye, qui relèvent d'innombrables inexactitudes dans les traductions réalisées par d'Ablancourt. Mais c'est Madame Dacier (1647-1720) qui se distingue comme une adversaire acharnée des « belles infidèles ». Elle appelle à un respect scrupuleux de l'original, « mais verse toutefois dans un travers nouveau, celui de la paraphrase érudite ». Van Hoof (1991 : 51) estime qu'en s'opposant farouchement à d'Ablancourt, M^{me} Dacier est devenue « le champion de la fidélité en cet âge d'or des belles infidèles. »

Entre ces deux extrêmes, Ballard (1992 : 195) mentionne les prises de position de Gaspard de Tende dans ce qu'il considère, à juste titre, comme « la première étude scientifique de la traduction ». Dans ses considérations sur la problématique de la fidélité, de Tende recommande une bonne connaissance des deux langues et une distinction nette entre les paroles et le sens : « Bien entrer dans la pensée de l'auteur qu'on traduit et [de] ne pas s'assujettir trop basement aux paroles, parce qu'il suffit de rendre le sens avec un soin très exact et une fidélité toute entière, sans laisser aucune des beautés ni des figures. »

En faisant la synthèse de l'histoire traductologique du XVII^e siècle, Ballard (1992 : 197) écrit : « les deux manières opposées de traduire continuent de coexister alors que l'une surtout, celle des belles infidèles, par ses excès et dans la mesure où elle exprime de manière exacerbée l'esprit d'un siècle, a été mise en avant comme la plus caractéristique ».

Il souligne également que l'application des divers principes de fidélité à l'original se déplace du domaine religieux vers le domaine littéraire, et cette évolution marque l'émergence d'une « théorisation à caractère scientifique ». Il faut néanmoins attendre le XX^e siècle pour qu'une approche dépassionnée et désacralisée de la fidélité voie enfin le jour.

Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, l'École de Paris, par la voix de Marianne Lederer (1994 : 83), insiste sur le caractère erroné de l'opposition séculaire : « Le traducteur doit-il être libre ou fidèle ? L'alternative ainsi posée est fautive

car chacun de ces termes, "fidélité", "liberté", ambitionne de s'appliquer à l'ensemble d'un texte, alors que toute traduction comporte une alternance entre des correspondances (fidélité à la lettre) et des équivalences (liberté à l'égard de la lettre) ». C'est préci-

sément dans cette alternance que se déploie une conception dialectique de la traduction : les correspondances et les équivalences « sont intimement liées dans le processus de la traduction (...) Jamais les unes ne l'emportent intégralement sur les autres. »

4. LES « MODES DE TRADUCTION »

Il n'est pas question ici de rediscuter les « procédés » de Vinay et Darbelnet (1958). L'objectif est de présenter certains « modes de traduction » que l'on observe chez tous les traducteurs quel que soit le couple de langues considéré. Il s'agit de manières de faire, d'opérations et de mécanismes qui désignent autant de formes de traduction et qui ont été longuement étudiés par les traductologues.

4.1. L'« adaptation »

L'adaptation est une notion fourre-tout qui recouvre, dans les études traductologiques, quantité d'opérations allant de l'imitation à la réécriture. Son histoire se confond quasiment avec celle du mot « traduction ». Depuis l'Antiquité : Cicéron (106-43 av. J.-C.) et Horace (65-8 av. J.-C.) ont distingué deux manières de traduire pour l'*interpres* : soit reproduire l'original mot à mot (i.e. être fidèle à la lettre), soit le rendre de façon plus libre, c'est-à-dire « l'adapter ». L'opposition fidélité versus liberté va être débattue tout au long du Moyen Âge, sans vraiment donner droit de cité au traducteur adaptateur.

Il faut attendre le XVII^e siècle pour assister au triomphe de l'« adaptation » avec les fameuses traductions « belles mais infidèles ». La justification de ce courant est toute pragmatique : ses partisans appellent à adapter les textes étrangers au goût de l'époque et aux habitudes de la culture cible pour mieux assurer leur diffusion et leur succès auprès du public. Cette « traduction libre » constitue le trait dominant de la tradition française tout au long du grand siècle.

Mais la réaction à cette « liberté » ou « infidélité » se manifestera au cours des deux siècles suivants aussi bien en France qu'en Allemagne. La part de la traduction littéraire étant de plus en plus réduite, les auteurs appellent à un respect plus scrupuleux de l'original lors de la traduction. La multiplication des documents techniques et scientifiques aidant, cette tendance à la littéralité reprendra le dessus progressivement, d'autant plus que les critiques les plus acerbes de l'adaptation se font sur le terrain éthique et déontologique où celle-ci est perçue au mieux comme une distorsion injustifiée de l'original et, au pire, comme une censure à caractère idéologique et politique.

Au XX^e siècle, certains auteurs ont considéré l'adaptation comme une infidélité qu'il convient de bannir du domaine de la traduction. Pour eux, elle est tout simplement une forme de trahison de l'auteur, voire une entreprise consciente de manipulation et de violation de l'original. Berman (1985), par exemple, récuse l'adaptation parce qu'elle empêche le public cible de connaître et d'accepter en tant que tel « l'étranger » dans sa langue et dans sa culture.

Dans les études contemporaines qui traitent de la traduction, on rencontre néanmoins plusieurs approches et plusieurs définitions de l'adaptation :

1) L'adaptation est considérée comme un procédé technique de traduction parmi d'autres. C'est le cas chez Vinay et Darbelnet dans leur *Stylistique comparée du français et de l'anglais* (1958) : l'adaptation est citée au septième rang des procédés de traduction et intervient lorsque le contexte auquel se réfère le texte original n'existe pas dans la

culture cible, l'objectif étant de réaliser une sorte d'équivalence de situations par-delà la divergence des mots culturellement marqués.

2) L'adaptation est considérée comme un type de traduction à part entière, incontournable dans certains genres. C'est le cas en particulier dans la traduction des textes dramatiques destinés à la représentation théâtrale dans une autre langue ou encore des textes publicitaires destinés à la promotion des produits et services dans des cultures étrangères. Pour ce genre de textes, Brisset (1986 : 10) adopte un point de vue géopolitique et décrit l'adaptation comme un processus de reterritorialisation de l'original. Quant à Santoyo (1989 : 104), il la définit comme une forme de naturalisation visant à produire le même effet que l'original. Dans tous les cas, l'adaptation consiste à préserver la même fonction en ayant recours à divers procédés de reformulation.

Les formes de l'adaptation

Les formes les plus courantes de l'adaptation peuvent être regroupées sous trois opérations principales : la suppression, l'adjonction et la substitution. L'adaptateur utilise selon les textes l'une des opérations suivantes :

1) La suppression consiste en l'omission ou la non-traduction d'une partie de l'original, qu'il s'agisse de mots, de phrases ou de paragraphes entiers.

2) L'adjonction consiste en l'ajout d'informations inexistantes sur l'original par le biais d'une explicitation ou d'une expansion, que ce soit dans le corps du texte, en note de bas de page ou encore dans le glossaire.

3) La substitution consiste à remplacer un élément culturel de l'original par un autre élément jugé équivalent mais qui ne constitue pas nécessairement une traduction : par exemple, un dicton, un proverbe, un usage dialectal, etc.

Parmi les formes de la substitution, on trouve la re-création qui consiste à réécrire le texte en préservant seulement les idées et les fonctions de l'original. On trouve également la mise à jour qui consiste à remplacer une information ancienne ou datée par une information

moderne ou plus récente qui convient mieux à la situation ou au contexte.

Ces formes d'adaptation sont en général motivées par des contraintes extra-textuelles. Le traducteur y recourt pour pallier soit une absence d'équivalent dans la culture cible, soit une différence irréductible de situation. Par exemple, les images bibliques ou coraniques relatives à l'environnement naturel moyen-oriental (i.e. le désert) ne sont pas transposables telles quelles dans les cultures nordiques et notamment celles des peuples inuits.

Dans ce type de cas, l'adaptation vise à assurer la transmission du message ou la communication par-delà les différences linguistiques et culturelles, et cela en procédant à des aménagements au niveau du style, du contenu ou des références.

Ces aménagements peuvent être limités à certaines parties du texte en raison de facteurs internes et donner lieu à une « adaptation locale » ou bien concerner l'intégralité du message en raison de facteurs externes et induire une « adaptation globale » (Bastin 1993).

Pour décider de la nature de l'adaptation qu'il convient de réaliser, le traducteur doit prendre en considération certains paramètres tels que le sens du texte original et la fonction de la traduction, les attentes du public cible et les connaissances partagées, les cadres d'écriture et de réception de la langue d'arrivée. Bref, il ne doit pas tomber dans ce que Gambier (1992 : 424) appelle la « fétichisation » du texte original, c'est-à-dire l'absence d'objectivité ou l'obsession de la littéralité.

Certains traductologues (Delisle 1986), convaincus que traduction et adaptation ne sont que les deux faces d'une même monnaie, ont promu le terme « tradaptation » pour désigner cette imbrication et le terme « tradaptateur » pour désigner le sujet chargé de l'adaptation des messages et autres produits de traduction (publicités, sites web, etc.).

Ainsi, l'un des grands mérites de l'adaptation est d'avoir ouvert de nouveaux champs d'application à la traduction proprement dite et permis au traducteur – en faisant appel

à sa compétence multilingue – d'investir de nouveaux domaines d'activité qui lui étaient initialement fermés.

Sur le plan de la réflexion théorique, l'adaptation a également le mérite d'avoir obligé les traductologues à s'intéresser aux aspects autres que linguistiques dans le processus de traduction. Cet intérêt a ouvert la voie à l'étude de la traduction comme forme de communication multilingue et permis d'envisager le traducteur comme médiateur culturel.

4.2. L'« explicitation »

L'explicitation est le fait de rendre explicite dans le texte cible ce qui n'était qu'implicite dans le texte source. Il s'agit d'un procédé de traduction introduit pour la première fois par Vinay et Darbelnet (1958) mais qui a soulevé, depuis, de nombreuses questions : quand est-il possible d'explicitier ? Que peut-on explicitier ? Pourquoi et comment explicitier ?

Vinay et Darbelnet donnent un début de réponse en écrivant que l'explicitation est possible lorsque l'information « peut être dérivée du contexte ou de la situation ». Pour eux, il s'agit d'un « gain » de sens légitime parce qu'on peut le déduire du texte source.

En abordant les principales techniques d'ajustement, Nida (1964) traite l'explicitation sous la rubrique de l'« ajout » au texte cible, dont il définit plusieurs types : expliciter une expression elliptique, ajouter une spécification, ajouter une information grammaticale, amplifier un énoncé laconique, ajouter des réponses à des questions rhétoriques, ajouter des énumérateurs ou des connecteurs, ajouter des synonymes ou des catégories propres à la langue cible.

Chez Nida, la technique de l'amplification est celle qui illustre le mieux l'explicitation : elle consiste à ajouter des informations inexistantes sur l'original « lorsque des éléments sémantiques importants et implicites de la langue source nécessitent une identification explicite dans la langue du récepteur ». En guise d'exemple, Nida cite des expressions bibliques telles que « Reine du Sud » (Évangile de Luc) où chacun des mots requiert une explicitation

pour savoir de quoi il s'agit (quelle « Reine » ? quel « Sud » ?).

Dans d'autres genres de discours, l'explicitation revêt une dimension non seulement culturelle mais aussi intersémiotique. Par exemple dans la traduction du théâtre, Hewson et Martin (1991) ont montré que d'une part, certains éléments linguistiques du texte étaient explicités dans les situations dramatiques (la mise en scène) et que, d'autre part, certains éléments signifiants de la scène pouvaient être explicités dans les mots des acteurs (les répliques).

La question de savoir pourquoi le traducteur est parfois amené à expliciter l'original a été posée par plusieurs spécialistes et a reçu des réponses différentes mais complémentaires. Ainsi, certains linguistes estiment que l'explicitation est nécessaire en raison des différences qui existent entre les langues et à cause de la structure même du discours dans certaines langues. Par exemple, le français serait plus explicite que l'anglais non seulement en raison de ses nombreux connecteurs et marqueurs de cohésion, mais aussi à cause de certaines particularités stylistiques et rhétoriques.

Sur ce point, Séguinot (1988) part du postulat que l'explicitation est un phénomène général parce que les traductions semblent toujours plus longues et plus explicites que les textes originaux. Mais son étude des traductions entre le français et l'anglais débouche sur une conclusion différente : certes, la traduction française est généralement plus explicite que l'original anglais, mais l'explicitation n'est pas due aux différences structurelles ni stylistiques entre les deux langues ; elle est essentiellement due aux choix de traduction et aux stratégies d'édition des réviseurs.

Les traductologues sont ainsi amenés à distinguer les explicitations « obligatoires » des explicitations « facultatives ». Les premières sont dictées par les différences structurelles entre les langues, les secondes par les choix stylistiques privilégiés par chaque auteur.

Ainsi, les explicitations syntaxiques et sémantiques sont nécessaires lorsque le résultat de la traduction dans la langue cible risque d'être agrammatical. Certaines différences de catégories grammaticales entre les langues

exigent une explicitation : par exemple, il existe en arabe un pronom personnel spécifique lorsqu'il s'agit de deux personnes (le pronom du duel, *humā*) et ce pronom exige un accord différent en genre selon qu'il s'agit de deux hommes ou de deux femmes. Lors de la traduction, cette spécificité rend obligatoires certains ajouts au niveau syntaxique, qui se traduisent par un nombre plus important de mots.

Il en va de même de l'explicitation sémantique qui concerne la différence qu'affichent les mots de la langue concernant le découpage de la réalité. Ainsi par exemple, les mots qui servent à désigner les membres de la famille en français (oncle, tante, cousin, cousine, neveu, nièce) ne peuvent pas être traduits en arabe sans explicitation parce qu'il existe des mots différents pour chacun de ces membres selon qu'ils appartiennent à la famille du père ou à celle de la mère (oncle paternel, *'amm* ; oncle maternel, *khāl*, etc.).

Ces explicitations sont nécessaires parce qu'elles influent réellement sur le sens du texte. Mais d'autres sont moins impérieuses parce qu'elles portent sur des préférences stylistiques (l'idiolecte). C'est le cas par exemple de la coordination avec « *waw* » ou « *fā'* » en arabe qui remplace, dans de nombreux cas, la ponctuation française ou anglaise. De même, l'usage de la redondance est plus fréquent dans la phraséologie arabe, mais cela n'est pas contraignant pour le traducteur qui peut choisir, par exemple, de ne pas expliciter le sens des adjectifs originaux lorsqu'ils se présentent comme des quasi synonymes.

Bref, peu d'explicitations sont obligatoires et le traducteur garde toute latitude d'agir face au texte. En définitive, l'explicitation apparaît davantage comme un procédé de traduction parmi d'autres que comme une nécessité imposée par les langues et les cultures. Elle est l'une des mesures de la liberté prise par le traducteur.

4.3. La « compensation »

La compensation est un procédé de traduction qui consiste à pallier la perte d'un effet du texte source par la recréation d'un effet similaire dans

le texte cible. Newmark (1991 : 144) cite les exemples suivants, susceptibles selon lui d'être compensés : « les calembours, les allitérations, le rythme, l'argot, les métaphores et les mots pleins, tous peuvent être compensés si le jeu en vaut la chandelle, mais parfois cela ne vaut pas la peine ».

L'exemple le plus connu est celui de la traduction des bandes dessinées de Tintin ou encore d'Astérix qui regorgent, comme on le sait, de références culturelles et de calembours difficiles à rendre : « Les traducteurs ont renoncé à toute velléité de transposition des calembours français ; ils ont procédé à une compensation en insérant des calembours anglais de leur cru, qui n'existaient pas dans le texte source, mais en maintenant une équivalence d'intention » (Hatim et Mason 1990 : 202).

En d'autres termes, la compensation a consisté ici à utiliser le même procédé linguistique dans les deux langues (le calembour) et cela afin d'atteindre le même effet (l'humour). Mais ce n'est pas la seule possibilité offerte au traducteur. Hervey et Higgins (1992 : 34) distinguent quatre types de compensation :

- 1) La « compensation du genre » : elle consiste à utiliser dans le texte cible un procédé linguistique différent pour recréer un effet particulier du texte source.
- 2) La « compensation du lieu » : elle consiste à placer l'effet du texte cible à un autre endroit que celui où il se trouve dans le texte source.
- 3) La « compensation par fusion » : elle consiste à condenser certains éléments du texte source dans la reformulation du texte cible, soit en les mélangeant, soit en les synthétisant.
- 4) La « compensation par scission » : elle consiste à développer le sens d'un mot du texte source par le biais d'une formulation plus étendue dans le texte cible.

Hervey et Higgins soulignent le fait que les deux premiers types de compensation (du genre, du lieu) ne s'excluent pas et peuvent intervenir dans un même texte, voire pour un même élément textuel. Mais les deux autres types de compensation (par fusion, par scission)

s'excluent mutuellement parce qu'ils relèvent des caractéristiques lexicales de chacune des langues en présence et non pas des traits stylistiques de chaque texte.

Harvey (1995 : 84) fait ainsi une distinction claire entre les spécificités lexicales d'une langue et les particularités stylistiques d'un texte. Il propose, en conséquence, une typologie qui n'est pas fondée sur la nature du procédé linguistique employé mais sur l'emplacement de la compensation réalisée par le traducteur : compensation parallèle, contiguë ou déplacée.

Cette proposition remet en question la notion d'unité de traduction qui sert à la comparaison de mots, de syntagmes ou de phrases entre les

textes source et cible. De ce point de vue, Gutt (1991 : 48) estime que la compensation n'est concevable que dans le cadre d'une conception « holistique » (globale) du texte parce qu'elle est fortement tributaire de l'ingéniosité et de la créativité du traducteur.

Mais Hervey et Higgins (1992 : 40) insistent sur la difficulté de parvenir à une compensation satisfaisante : « Certes, la compensation permet d'exercer l'ingéniosité du traducteur, mais l'effort qu'elle requiert ne doit pas être consacré inutilement à des traits textuels insignifiants. » Bref, les traductologues s'accordent sur le fait que la compensation est souvent difficile, parfois impossible à réaliser ; tout dépend du texte et de l'effet recherché.

5. LES « TYPES DE TRADUCTION »

La question typologique est complexe et âprement débattue en traductologie. Dans leur quête de la scientificité, les traductologues ont toujours voulu introduire des classifications pour clarifier le produit et le processus de la traduction. Ces classifications se sont considérablement affinées au cours des siècles : si l'on cherchait simplement au début à qualifier des « manières de traduire », cette attitude a évolué vers une véritable activité de théorisation typologique à partir du XX^e siècle.

Certains traductologues ont proposé des typologies de traductions, d'autres des typologies de textes, chacun à partir de postulats et de points de vue différents. Mais tous visaient le même objectif : derrière les « types » se profilait le souci d'une approche qui se voulait plus rigoureuse et plus méthodique de la traduction. En voici quelques exemples issus des traditions allemande et française.

5.1. Chez Goethe

Goethe (1749-1832) n'a pas consacré un ouvrage à part à la traduction bien qu'il s'y soit intéressé toute sa vie. L'essentiel de ses idées en la matière est consigné dans *Le Divan occidental-oriental* (*Westöstlicher Divan*, 1819) qui constitue, selon Berman (1984 : 96),

« l'expression la plus achevée de la pensée classique allemande sur la traduction ».

Dans cet ouvrage, Goethe distingue trois manières de traduire :

- 1) La première « nous fait connaître l'étranger dans notre sens à nous » ;
- 2) La seconde est qualifiée de « parodistique » et considérée comme typiquement française : « Le Français, de même qu'il adapte à son parler les mots étrangers, fait de même pour les sentiments, les pensées et même les objets ; il exige à tout prix pour tout fruit étranger un équivalent qui ait poussé sur son terroir » (cité dans Berman 1984 : 96).

3) La troisième manière est la plus satisfaisante selon Goethe parce qu'elle se donne pour objectif de « rendre la traduction identique à l'original, en sorte qu'elle puisse valoir non à la place de l'autre, mais en son lieu ». Goethe précise que « ce mode de traduction rencontre d'abord la plus grande résistance, car le traducteur qui serre de près son original renonce plus ou moins à l'originalité de sa nation, et il en résulte un troisième terme auquel il faut que le goût du public commence par s'adapter » (cité dans Ballard 1992 : 234).

5.2. Chez Schleiermacher

D'une façon plus générale, et en dépit de l'influence de Goethe en Europe, c'est Schleiermacher (1768-1834) qui publie l'étude la plus approfondie sur la traduction dans *Ueber die verschiedenen Methoden des Uebersetzens* (1813). Ce livre ne sera accessible en français qu'à partir de 1985 grâce à la traduction de Berman : *Des différentes méthodes du traduire*.

Schleiermacher aborde la traduction en philosophe et examine son objet d'étude en termes très généraux. Cela l'amène à distinguer trois types de traductions :

1) La traduction « intralinguistique » par opposition à la traduction « interlinguistique » : « N'avons-nous pas souvent besoin de traduire le discours d'une autre personne, tout à fait semblable à nous, mais dont la sensibilité et le tempérament sont différents ? » (trad. Berman 1985 : 281).

2) La traduction « intra-individuelle » par opposition à la traduction « inter-individuelle » : « Plus encore : nous devons traduire parfois nos propres discours au bout de quelque temps si nous voulons de nouveau nous les approprier convenablement » (trad. Berman 1985 : 282).

3) La traduction écrite par opposition au « truchement » (interprétation) : « On entend plutôt par truchement la traduction orale, et par traduction, la traduction écrite, que l'on excuse la commodité présente de cette définition, d'autant plus que les deux déterminations ne sont pas si éloignées l'une de l'autre (...) chaque transposition écrite ne doit être considérée, à proprement parler, que comme l'enregistrement d'une transposition orale » (trad. Berman 1985 : 283).

5.3. Chez Jakobson

Dans son article sur « les aspects linguistiques de la traduction », Jakobson distingue trois types de traduction considérés comme autant de manière d'interpréter le langage :

« Nous distinguons trois manières d'interpréter un signe linguistique, selon qu'on le traduit dans d'autres signes de la même langue, dans

une autre langue, ou dans un système de symboles non linguistique » (Jakobson 1959 : 233).

Ces trois formes de traduction sont désignées de la manière suivante :

1) La « traduction intralinguale ou reformulation (rewording) » consiste en l'interprétation des signes linguistiques au moyen d'autres signes de la même langue.

2) La « traduction interlinguale ou traduction proprement dite » consiste en l'interprétation des signes linguistiques au moyen d'une autre langue.

3) La « traduction intersémiotique ou transmutation » consiste en l'interprétation des signes linguistiques au moyen de systèmes de signes non linguistiques (Jakobson 1959 : 233).

La typologie de Jakobson montre une prise en compte du linguistique et du sémiotique dans la réflexion traductologique, c'est pourquoi elle a eu un impact considérable sur les études ultérieures.

5.4. Chez Meschonnic

Dans sa *Poétique*, Meschonnic a établi une typologie des traductions qui réserve au traducteur un statut comparable à celui de l'écrivain : « Une théorie de l'écrire et du traduire implique une théorie du langage, une théorie du langage implique une théorie de l'écrire et du traduire » (Meschonnic 1973 : 325).

Malgré son abstraction apparente, l'auteur insiste sur le fait que sa typologie est issue d'une observation de la pratique traductionnelle : « Un établissement des critères de traduction et une typologie des traductions peuvent se faire non en fonction de la résolution ponctuelle des problèmes philologiques, mais en dégagant de chaque pratique sa théorie » (Meschonnic 1973 : 305).

En conséquence, Meschonnic envisage la traduction comme une activité littéraire à part entière et la nomme de différentes façons selon les aspects retenus par le

traducteur dans l'exercice de sa fonction d'écrivain :

1) La « traduction-introduction » ;

2) La « traduction-traduction » ;

3) La « traduction non-texte ».

Meschonnic précise le lien, de nature chronologique et historique, entre ces différents types de traductions : « Selon l'historicité du traduire, une traduction est *traduction-introduction*, avant que soit produit, s'il peut l'être, le moment d'une *traduction-texte* » (Meschonnic 1973 : 307).

5.5. Chez Etkind

À partir d'une analyse comparée des approches adoptées dans le domaine poétique, Etkind distingue six types de traductions qui correspondent globalement aux différentes modes de l'adaptation :

« I. La Traduction-Information (T-INFO) » : elle s'apparente à un résumé et vise à donner au lecteur une idée générale de l'original.

« II. La Traduction-Interprétation (T-INT) » : elle est plus proche de la paraphrase que de la traduction mais peut combiner les deux.

« III. La Traduction-Allusion (T-ALLUS) » : elle évoque l'original et s'adresse avant tout à l'imagination du lecteur.

« IV. La Traduction-Approximation (T-APPROX) » : elle s'éloigne de l'original et reflète la conviction d'une impossibilité de traduire.

« V. La Traduction-Recréation (T-R) » : elle recrée l'ensemble, tout en conservant la structure de l'original.

« VI. La Traduction-Imitation (T-I) » : elle se substitue à l'original et révèle les poètes qui cherchent d'abord à s'exprimer eux-mêmes. (Etkind 1982 : 18-27).

6. LES « UNITÉS DE TRADUCTION »

Les « unités de traduction » désignent les éléments du texte source que le traducteur prend comme point de départ à son travail. Ces unités peuvent être des mots simples, des groupes de mots, des propositions ou encore des phrases entières ; certains théoriciens considèrent même l'ensemble du texte d'origine comme une seule et même unité de traduction.

Le choix de l'unité dépend de la nature du texte et de la compétence du traducteur. Que ce soit en interprétation ou en traduction, plusieurs études ont montré que les unités de traduction tendent à être plus étendues et plus signifiantes lorsqu'il s'agit de traducteurs confirmés. À l'inverse, les apprentis traducteurs et les étudiants débutants en langues ont tendance à s'appuyer sur des mots simples et des structures grammaticales de base pour approcher les unités de traduction (Lörscher 1993).

D'autres études ont tenté de montrer le lien existant, non pas entre la compétence du traducteur et le choix de l'unité, mais entre la structure des langues en présence, laquelle expliquerait le type d'unité choisie comme point de départ à la traduction. Il semblerait ainsi que plus les langues sont éloignées, plus la différence est marquée au niveau des unités de base, c'est pourquoi Catford (1965), par exemple, conseille de traduire « structure par structure ».

Bassnett (1980/1991) résume bien le débat concernant les « unités de structure » et les « unités de sens ». Il s'agit, en réalité, d'une refonte de l'opposition classique entre traduction littérale et traduction libre : les uns s'attachent à la forme pour définir les unités de départ, les autres se focalisent sur le sens pour traduire le message. Les appellations varient : « unité de sens » ou « unité d'idée » par opposition à « unité

linguistique » ou « unité lexicale ». S'ajoute à cela le débat sur l'équivalence : une « unité de traduction » n'est-elle pas au fond un « équivalent » sémantique, syntaxique ou pragmatique ?

Bref, derrière la discussion terminologique se profilent des conceptions divergentes de la traduction comme processus ou comme produit. Le problème provient, en réalité, du fait qu'il est difficile de traduire la totalité d'un texte d'un seul coup, de même qu'il est quasiment impossible de comparer deux textes en un clin d'œil ; il faut donc descendre au niveau des unités constitutives, c'est-à-dire des portions, segments, syntagmes, etc.

Mais la définition du type et du niveau de ces unités peut varier en fonction de considérations linguistiques (la nature du texte) ou pragmatiques (la visée de la traduction). Car il est évident que l'unité ne peut être prise isolément de son contexte et que le traducteur ne peut pas décider de son équivalent sans prendre en considération ce contexte (social, culturel, politique).

Pour contourner le débat terminologique, Larose (1989 : 218) a proposé un mot générique pour les unités de traduction. Chez lui, les « traductèmes » sont des unités sémantiques qui ont une valeur fonctionnelle lors de la traduction. Le chercheur doit, par conséquent, s'attacher à les identifier, à les classer, puis à examiner les modalités de leur combinaison dans chaque langue. Il doit également s'intéresser aux phénomènes qui accompagnent le transfert de ces traductèmes parce qu'ils ont généralement une fonction distinctive.

L'opération de base pour l'identification de ces unités de traduction (ou traductèmes) est la segmentation. Les unités minimales se définissent en contexte : ainsi, un mot ne saurait être considéré seul lors de la traduction mais toujours par rapport à d'autres mots. Même dans le cas des textes spécialisés, il est important d'envisager les collocations comme une forme de traductèmes.

L'analyse des textes à traduire permet de mettre en évidence des traits distinctifs des traductèmes. Par exemple, le trait distinctif

de l'expression « dire haut et fort quelque chose » est de nature pragmatique. Dès lors se pose la question de l'identification et du choix des traits distinctifs. Le nombre et la nature des traits distinctifs des traductèmes peuvent varier en fonction de plusieurs paramètres, notamment des choix théoriques. On peut ainsi opter pour une approche fonctionnelle, pragmatique, culturelle ou idiomatique dans l'étude de ces unités de traduction.

Le choix des traductèmes doit permettre la construction d'un système d'équivalence entre deux ou plusieurs langues, c'est-à-dire d'un système dans lequel les traductions des différentes unités sont organisées et définies les unes par rapport aux autres. Pour construire ce système, on a recours aux principes de corrélation et de correspondance. Une corrélation regroupe toutes les équivalences d'unités faisant apparaître le même trait distinctif. La correspondance est issue de cette corrélation puisqu'elle permet de relier certaines unités dans un contexte à certaines équivalences.

Bien entendu, une équivalence peut être unique ou isolée, de même qu'une unité (un traductème) peut participer de plusieurs équivalences qui forment alors plusieurs corrélations apparentées. Dans ce cas, les équivalences se réunissent en faisceaux de corrélations dans lesquels la corrélation peut associer non seulement des couples d'équivalences mais aussi des groupes de trois ou quatre équivalences pour un même traductème.

C'est ce travail d'identification et d'organisation des équivalences qui permet la constitution d'un système traductologique. Mais dans tous les cas, il faut veiller à prendre en considération la dimension fonctionnelle des équivalences. Cette dimension se mesure au nombre d'occurrences pour lesquelles l'équivalence possède vraiment une fonction. Il arrive, en effet, que plusieurs équivalences correspondent à un seul et même traductème : c'est le phénomène de la variation traductionnelle. Cette variation désigne les différentes équivalences d'une unité de traduction dans un même contexte, équivalences qu'un traducteur peut réaliser sans que cela n'altère le sens ni la réception du message.

7. LES « UNIVERSAUX »

L'expression « universaux de traduction » est le pendant, en traductologie, des « universaux du langage » en linguistique. Ceux-ci renvoient à des régularités générales de structure qui peuvent être rapportées à des contraintes articulatoires et/ou des contraintes cognitives. En traductologie, les « universaux » désignent les traits linguistiques qui apparaissent essentiellement dans les textes traduits et qui semblent indépendants des paires de langues en présence. En d'autres termes, il s'agit de caractéristiques que l'on retrouve dans les traductions quelle que soit la langue considérée. Baker (1993 : 243) résume ces traits en quelques points : la simplification, la non-répétition, l'explicitation, la normalisation, le transfert discursif et la redistribution du lexique.

L'étude contrastive des textes sources et des traductions permet de préciser la nature de ces universaux. Ainsi, Blum-Kulka et Levenston (1983 : 119) s'intéressent à la « simplification » et en distinguent trois types : simplifications lexicales, syntaxiques et stylistiques. Pour eux, la simplification lexicale se reflète avant tout dans un nombre moindre de mots employés dans la traduction, mais elle peut également prendre d'autres formes telles que l'approximation conceptuelle, le recours aux synonymes familiers ou encore la paraphrase culturelle.

À titre d'exemple de ces simplifications, citons le mot arabe « *mar'* » (fém. *mar'a*) qui signifie « personne magnanime » (douée de *murū'a*) mais qui est généralement rendu en français tout simplement par « homme » ou « femme ». Il en va de même du mot « *fahl* » (littéralement, « viril ») mais qui est souvent traduit par « grand », « fécond » : par exemple, dans le titre d'un ouvrage classique de poésie arabe : « *Fuhūlat al-Shu'arā'* » est traduit par « Les grands poètes » ou encore « les poètes féconds ».

Pour les autres types de simplifications, cela passe par des procédés tels que la segmentation ou le changement de structure. Ainsi, le traducteur procède à une simplification du style en remplaçant les phrases complexes par des phrases plus courtes ou moins

alambiquées. En règle générale, il supprime également les informations redondantes et les circonlocutions. Toury (1991 : 188) estime que cette dernière tendance est « l'une des normes de traduction les plus persistantes et les plus inflexibles dans toutes les langues étudiées jusqu'à présent ».

Cette tendance quasi universelle à la simplification va parfois de pair avec l'explicitation du sens. Dans son étude portant sur les traductions entre l'anglais et le français, Blum-Kulka (1986) a remarqué que les traducteurs avaient tendance à développer certains aspects du texte source afin qu'il soit plus clair pour les lecteurs de la langue cible ; ils le font en particulier pour renforcer la cohésion du texte traduit. En conséquence, l'auteur a émis l'hypothèse que l'explicitation serait une stratégie universelle, caractéristique de tous les processus de médiation et présente chez tous les traducteurs quelles que soient leurs langues de travail.

Shlesinger (1995 : 210) fait une constatation analogue concernant les interprètes à partir de plusieurs études portant sur l'interprétation simultanée entre l'anglais et l'hébreu. Il conclut dans son étude que « les interprètes ont tendance à rendre les formes implicites de façon plus explicite ». Parmi les procédés d'explicitation observés, il note la propension à compléter les phrases inachevées, à corriger les formulations agrammaticales, à supprimer les hésitations et les mots inappropriés quand l'orateur se reprend dans son discours. L'auteur en déduit une tendance universelle à la « normalisation » chez les interprètes.

Toury (1995 : 267) parle, pour sa part, de « loi de standardisation croissante ». Celle-ci se refléterait dans la tendance à remplacer les relations inhabituelles dans le texte source par des relations plus conventionnelles dans le texte cible. L'auteur estime que cette « loi » s'affirme avec l'âge, le degré de bilinguisme, l'extension des connaissances et l'élargissement de l'expérience du traducteur. Il va même jusqu'à établir un lien entre la situation sociale

de la traduction dans un contexte donné et le degré de standardisation que les traducteurs vont appliquer aux textes.

Parallèlement, Toury (1995 : 275) émet une autre hypothèse, dite « loi d'interférence », selon laquelle le processus de transfert d'une langue à l'autre a tendance à s'accompagner d'interférences linguistiques. Celles-ci sont inhérentes, d'après lui, au processus mental de la traduction, mais le degré de tolérance à leur égard dépend du « prestige » des langues en présence : les interférences les plus manifestes se trouvent dans les textes traduits d'une

langue / culture « majeure » vers une langue / culture « mineure » ou « faible ».

On le voit, la question des universaux de traduction est controversée et possède même des prolongements idéologiques qu'il est difficile d'ignorer. Les études qui sont menées partent en général d'une intention louable, à savoir montrer l'universalité du processus de traduction, mais elles se perdent souvent sur les chemins sinueux de l'analogie et de l'idéologie. Le phénomène de la traduction est certes universel, mais l'attitude envers les langues de traduction ne l'est pas forcément.

8. LES « CORPUS »

L'étude du langage à partir de corpus de textes traduits a connu un essor sans précédent depuis le début des années 1990. Un corpus est un ensemble de textes écrits ou oraux, réunis suivant des critères précis, et disponible sous format électronique pour en faciliter l'exploration par des moyens informatiques.

La linguistique de corpus aborde les phénomènes langagiers de façon empirique et descriptive. C'est cet aspect qui intéresse le plus les traductologues. Holmes (1988) a critiqué l'usage de l'introspection dans les théories de la traduction, et Toury (1995) a appelé à l'instauration d'une traductologie descriptive fondée sur des faits observables. Enfin, Baker (1995) a étudié les différents aspects et problématiques de l'usage des corpus en traductologie : définition du corpus, critères de choix des textes, profil des auteurs, types d'analyse, outils de traitement, etc.

On sait ainsi qu'il existe deux grands types de corpus : les corpus monolingues et les corpus bilingues (ou multilingues). Jusqu'ici, les corpus monolingues ont été surtout utilisés par des linguistes pour l'étude des faits du langage au sein d'une seule et même langue : c'est le cas pour l'anglais, par exemple, à travers le British National Corpus (1995). Cependant, Sager (1990) a montré que les corpus monolingues, contenant des textes spécialisés, pouvaient

également servir à enseigner la terminologie et à renforcer les connaissances des traducteurs dans les langues de spécialité.

Mais les corpus bilingues (et multilingues) sont plus aisément exploitables en traductologie. Baker (1995) a défini deux grands types de corpus à l'usage des traductologues :

1) Les corpus parallèles sont des corpus qui contiennent des textes issus de deux ou de plusieurs langues, dans lesquels les textes de la langue A sont mis en synoptique (vis-à-vis) des textes de la langue B et/ou C. On parle de corpus parallèles ou synchronisés ou encore alignés pour indiquer le fait que les textes originaux et leurs traductions sont coordonnés à différents niveaux (phrases, paragraphes, chapitres) : la phrase de la langue A est mise en face de sa traduction en langue B, etc.

Les chercheurs en linguistique et traduction ont déjà élaboré plusieurs corpus bilingues parallèles : Salkie (1995) pour la combinaison anglais-français ; Marinai (1992) pour l'anglais-italien ; Schmied (1994) pour l'anglais-allemand ; Johansson (1994) pour l'anglais-norvégien ; Guidère (2005) pour le français-arabe.

Les textes de ces corpus ont été alignés pour servir de base à l'étude des équivalences de phrases et des correspondances lexicales dans

les différentes langues mises en parallèle. Ils ont également servi à l'étude des comportements de traduction face à divers types de textes et à l'exploration des relations d'équivalence à différents niveaux d'analyse (sémantique, syntaxique, pragmatique). Bref, les applications des corpus parallèles sont nombreuses : enseignement de la traduction, conception de dictionnaires bilingues, mémoires de traduction automatique, terminologies bilingues et multilingues, etc.

2) Les corpus comparables sont des corpus qui regroupent des textes originaux dans une langue A avec des textes d'une langue B traduits dans cette même langue : par exemple, des romans originaux en anglais et des romans français traduits vers l'anglais. L'objectif est d'étudier les traits les plus fréquents dans les textes traduits en comparaison avec les autres types de productions textuelles.

Ainsi dans son étude des textes originaux anglais et des textes traduits vers l'anglais, Baker (1993) a fait les constatations suivantes : d'abord, les textes traduits tendent à être plus explicites et moins ambigus que les textes originaux ; ensuite, les traductions affichent une grammaire plus conventionnelle que les autres types de textes ; enfin, les traductions ont tendance à éviter les répétitions même quand elles sont fréquentes dans les textes sources.

Pour traiter les corpus de textes parallèles et comparables, il existe de nombreux outils informatiques adaptés à chaque langue ou couple de langues. Pour l'anglais, par exemple, l'un des outils les plus utilisés est « WordSmith Tools », outil puissant et performant disponible en ligne.

Ce type d'outils permet de vérifier sur de grands ensembles textuels des hypothèses de travail telles que « l'hypothèse de l'explicitation » faite par Baker (1997) selon laquelle les textes traduits sont en général plus explicites que les textes sources, ou encore « l'hypothèse de la standardisation » émise notamment par Peters et Picchi (1996) selon laquelle les traductions renferment, en règle générale, un usage plus conventionnel de la langue que les textes originaux.

Bref, l'étude des corpus est enrichissante, mais à condition de s'entendre sur l'aspect que l'on se propose de comparer entre deux langues : d'une part, parce que tout n'est pas susceptible de comparaison et d'autre part, parce que certains traits sont spécifiques à une seule langue et qu'il serait vain de vouloir, à tout prix, comparer chaque combinaison de langues. Enfin, la question de la disponibilité des corpus sous format électronique – et des difficultés inhérentes à leur constitution dans certaines langues à faible diffusion – peut constituer un frein réel à la réalisation de telles études.

Nonobstant ces difficultés, le recours aux outils informatiques appropriés pour le traitement des corpus offre aux spécialistes de la traduction de nouvelles possibilités d'exploration. Cela est d'autant plus vrai aujourd'hui que les outils de traitement des corpus ne se bornent plus aux calculs statistiques, mais intègrent de plus en plus la complexité du langage. En français par exemple, le logiciel « Tropes », développé par Acetic, offre des fonctionnalités évoluées d'analyse sémantique et rhétorique.

Ces outils ouvrent également la voie à de nouvelles méthodes d'exploitation. Baker (1997) distingue ainsi deux manières d'utiliser les corpus dans le cadre des études traductologiques :

1) La première méthode, dite en anglais « bottom up » (de bas en haut), consiste à partir du corpus, c'est-à-dire des phénomènes de traduction concrets et empiriquement observables, pour tirer des conclusions spécifiques concernant certains aspects traductionnels ou bien des généralisations concernant certaines langues ou combinaisons de langues. C'est la méthode inductive en traductologie (du particulier au général).

2) La deuxième méthode, dite en anglais « top down » (de haut en bas), consiste à partir d'une hypothèse de travail théorique, c'est-à-dire la plupart du temps d'une intuition de traducteur ou d'une idée abstraite, pour la vérifier ou la valider en ayant recours à des corpus parallèles ou comparables. C'est la méthode déductive en traductologie (du général au particulier).

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- Agost R. (1995), « El registre colloquial i el doblatge », in *Actes del II Congrés Internacional sobre Traducció*, Espagne : UAB, vol. 2, pp. 213-233.
- Ammann M. (1990), "Anmerkungen zu einer Theorie der Übersetzungskritik und ihrer praktischen Anwendung", in *TextconText*, n° 5, pp. 209-250.
- Archibald J. (2004), *La Localisation : problématique de la formation*, Montréal, Linguatex.
- Arntz R. (1993), "Terminological Equivalence and Translation", in Sonneveld and Loening (eds).
- Austin J.L. (1962), *Quand dire, c'est faire* (trad. fr. 1970), Paris : Seuil.
- Baker M. (1992), *In Other Words : A Coursebook on Translation*, London and New York : Routledge.
- Baker M. (1993), "Corpus Linguistics and Translation Studies. Implications and Applications", in Baker M., Francis G., Tognini-Bonelli E. (eds), pp. 233-250.
- Baker M. (1995), "Corpora in Translation Studies : An Overview and Some Suggestions for Future Research", in *Target* n° 7 (2), pp. 223-243.
- Baker M. (1997), "Corpus-based Translation Studies : the Challenges that Lie Ahead", in Somers H. (ed.).
- Ballard M. (1990), *La Traduction plurielle*, Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- Ballard M. (1992), *De Cicéron à Benjamin. Traducteurs, traductions, réflexions*, Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- Ballard M. (2006), *Qu'est-ce que la traductologie*, Lille : Artois Presses Université.
- Barthes R. (1964), *Essais critiques*, Paris : Seuil.
- Bassnet S. (1980/1991), *Translation Studies*, London and New York : Routledge.
- Bastin G. (1993), « La notion d'adaptation en traduction », in *Meta*, n° 38 (3), pp. 473-478.
- Beaugrande R. (1978), *Factors in a Theory of Poetic Translating*, Assen : Van Gorcum.
- Bédard Cl. (1992), « La Prétraduction automatique, outil de productivité et d'évolution professionnelle », in *Meta*, n° 37 (4), pp. 738-760.
- Béjoint H. et Thoirion Ph. (1996), *Les dictionnaires bilingues*, Louvain : Duculot.
- Berman A. (1984), *L'Épreuve de l'étranger*, Paris : Gallimard.
- Berman A. (1985), « La traduction comme épreuve de l'étranger », in *Texte*, n° 4, pp. 67-81.
- Berman A. (1995), *Pour une critique des traductions : John Donne*, Paris : Gallimard.
- Blum-Kulka Sh. (1986), "Shifts of Cohesion and Coherence in Translation", in House and Blum-Kulka (eds), pp. 17-35.
- Blum-Kulka Sh. and Levenston E.A. (1983), "Universals of Lexical Simplification", in Faerch C. and Kasper G. (eds), pp. 119-139.
- Bocquet Cl. (1992), « Phraséologie et traduction dans les langues de spécialité », in *Terminologie et traduction*, n°2 (3), pp. 271-284.
- Bocquet Cl. (1996), « Traduction spécialisée : choix théorique et choix pragmatique. L'exemple de la traduction juridique dans l'aire francophone », in *Parallèles*, n° 18, Genève : ETI, pp. 67-76.
- Bouillon P. et Clas A. (1993), *La Traductique : études et recherches de traduction par ordinateur*, Montréal : Presses de l'université de Montréal.
- Brisset A. (1990), *Sociocritique de la traduction : Théâtre et altérité au Québec (1968-1988)*, Montréal : Le Préambule.
- Brower R.A. (1959), *On Translation*, Cambridge : Harvard University Press.
- Calvet L.J. (1999), *La Guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris : Hachette.
- Catford J.C. (1965), *A Linguistic Theory of Translation : An Essay in Applied Linguistics*,

- London : Oxford University Press.
- Cary E. (1956), *La Traduction dans le monde moderne*, Genève : Georg.
- Cary E. (1963), *Les grands traducteurs français*, Genève : Georg.
- Chan S.W. (2004), *Translation and Bilingual Dictionaries*, Papers from the Hong Kong 2002 Conference, Lexicographica. Series Maior 119. Tübingen : M. Niemeyer.
- Chesterman A. (1994), "Quantitative Aspects of Translation Quality", in *Lebende Sprachen*, n° 39 (4), pp. 153-156.
- Chuquet H. et Paillard M. (1987), *Approche linguistique des problèmes de traduction anglais-français*, Paris : Ophrys.
- Conley T. (1986), "Institutionalizing Translation : On Florio's Montaigne", in *Demarcating the Disciplines*, Minneapolis : University of Minnesota Press.
- Cordonnier J.L. (1995), *Traduction et culture*, Paris : Hatier-Didier.
- De Bessé B. (1992), *Terminologie et traduction*, n° 2-3, Actes du colloque « Terminologie et phraséologie en traduction et interprétation », OPOCE, Bruxelles / Luxembourg, 1993.
- Delisle J., Lee-Jahnke H., Cormier M.C. (1999), *Terminologie de la traduction*, Amsterdam and Philadelphia : John Benjamins.
- Delisle J. (1980), *L'Analyse du discours comme méthode de traduction*, Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Delisle J. (1986), « Dans les coulisses de l'adaptation théâtrale », in *Circuit*, n° 12, pp. 3-8.
- Delisle J. (1987), *La Traduction au Canada (1534-1984)*, Ottawa : University of Ottawa Press.
- Delisle J. (1988), « L'initiation à la traduction économique », in *Meta*, n° 33 (2), pp. 204-215.
- D'hulst L. (1990), *Cent ans de théorie française de la traduction. De Batteux à Littré (1748-1847)*, Lille : Presses Universitaires de Lille.
- D'hulst L. (1994), « Enseigner la traductologie », in *Meta*, n° 39 (1), pp. 8-14.
- Dodds J. (1992), "Translation Criticism in Defence of the Profession", in *Rivista Internazionale di Tecnica della Traduzione*, pp. 1-4.
- Durieux Ch. (1988), *Fondement didactique de la traduction technique*, Paris : Didier.
- Firth R.W. (1951), *Elements of Social Organization*, London: Watts and Co.
- Eco U. (2007), *Dire presque la même chose : expériences de traduction* (trad. fr.), Paris : Grasset.
- Esselink, B. (2000), *A Practical Guide to Localization* (Revised edition), Amsterdam and Philadelphia : John Benjamins.
- Etkind E. (1982), *Un Art en crise. Essai de poétique de la traduction poétique*, Lausanne : L'Âge d'Homme.
- Even-Zohar I. (1990), *Polysystem Studies*, Durham : Duke University Press.
- Fedorov A.V. (1953), *Vvedenie b teoriiyu perevoda* [introduction à la théorie de la traduction], Moscou.
- Fraser J. (1993), "Public Accounts : Using Verbal Protocols to Investigate Community Translation", in *Applied Linguistics*, n° 14 (4), pp. 325-343.
- Galisson R. (1991), *De la langue à la culture par les mots*, Paris : CLE international.
- Gambier Y. (1992), « Adaptation : une ambiguïté à interroger », in *Meta* n° 37 (3), pp. 421-425.
- Garnier G. (1985), *Linguistique et Traduction. Éléments de systématique verbale comparée du français et de l'anglais*, Caen : Paradigme.
- Gaudin F. (2003), *Socioterminologie, une approche sociolinguistique de la terminologie*, Bruxelles : Duculot De Boeck.
- Gentzler E. (1993), *Contemporary Translation Theories*, London and New York : Routledge.
- Gerver D. (1976), "Empirical Studies of Simultaneous Interpretation : A Review and a Model", in Brislin (ed.), pp. 165-207.
- Gile D. (1994) "Opening up in Interpretation Studies", in Snell-Hornby, Pörrhacker and Kaindl (eds), pp. 149-158.
- Gile D. (1995), *Regards sur la recherche en Interprétation de conférence*, Lille : Presses Universitaires de Lille.
- Gile D. (1998), "Conference and Simultaneous Interpreting", in Baker M., Routledge *Encyclopedia of Translation Studies*, London and New York : Routledge, pp. 40-45.

- Gile D. (2005), *La Traduction : la comprendre, l'apprendre*, Paris : PUF.
- Gouadec D. (2004), « Le bagage spécifique du localisateur : le vrai nouveau profil requis », in Archibald J., *La Localisation : problématique de la formation*, Montréal, Linguattech, pp. 39-68.
- Gorlée D. L. (1993), *Semiotics and the Problem of Translation with Special Reference to the Semiotics of Charles S. Peirce*, Amsterdam : Academisch Proefschrift.
- Greimas A. J. (1966), *Sémantique structurale*, Paris : Larousse.
- Grice, H. P. (1975), « Logic and conversation », in Cole P. & J. L. Morgan, Eds., *Syntax and Semantics*, vol. 3: Speech Acts, pp. 41-58. New York: Academic Press.
- Grin F. (2004), "On the costs of linguistic diversity", in Van Parijs Ph. (ed.), *Linguistic Diversity and Economic Solidarity*, Bruxelles : De Boeck, pp. 189-202.
- Guidère M. (2000), *Publicité et traduction*, Paris : L'Harmattan.
- Guidère M. (2004), « De l'adaptation à la localisation publicitaire », in Archibald J., *La Localisation : problématique de la formation*, Montréal, Linguattech, pp. 69-95.
- Guidère M. (2006), *Les Martyrs d'Al-Qaïda*, Paris : Editions du Temps.
- Guidère M. (2007), « Le traducteur veilleur ou traduction et veille multilingue », in *Traduire*, n° 215, pp. 44-62.
- Gutt E.A. (1991), *Translation and Relevance : Cognition and Context*, Oxford : Basil Blackwell.
- Harvey K. (1995), "A Descriptive Framework for Compensation", in *The Translator*, n° 1 (1), pp. 65-86.
- Hatim B. and Mason I. (1990), *Discourse and the Translator*, London and New York : Longman.
- Hatim B. and Mason I. (1997), *The Translator as Communicator*, London and New York : Longman.
- Herbert J. (1952), *Le Manuel de l'interprète*, Genève : Georg & Cie.
- Herbert J. (1978), "How Conference Interpretation Grew", in Gerver and Sinaiko (eds), pp. 5-10.
- Hermans, T. (1999), *Translation in Systems. Descriptive and Systemic Approaches Explained*, Manchester : St. Jerome Publishing.
- Hervey S. and Higgins I. (1992), *Thinking Translation. A Course in Translation Method : French to English*, London and New York : Routledge.
- Hewson L. and Martin J. (1991), *Redefining Translation : The Variational Approach*, London and New York : Routledge.
- Hickey L. (1998), *The Pragmatics of Translation*, Clevedon : Multilingual Matters.
- Holmes J. (1972), "The Name and Nature of Translation Studies", in Holmes (1988), pp. 80-91.
- Holmes J. (1988), *Translated! Papers on Literary Translation and Translation Studies*, Amsterdam : Rodopi.
- Holz-Mänttari J. (1984), *Translaorisches Handeln : Theorie und Methode*, Helsinki : Suomalainen Tiedeakatemia.
- Holz-Mänttari J. (1986), "Translatorisches Handeln – theoretisch fundierte Berufsprofile", in Snell-Hornby M. (ed.), pp. 348-374.
- Horguelin P. (1981), *Anthologie de la manière de traduire*, Montréal : Linguattech.
- House J. (1981), *A Model for Translation Quality Assessment*, Tübingen : Narr.
- House J. (1996), "Contrastive Discourse Analysis and Misunderstanding : The Case of German and English", in Hellinger M. and Ammon U. (eds), pp. 345-361.
- House J. (1997), *Translation Quality Assessment : A Model Revisited*, Tübingen : Narr.
- Hurtado-Albir A. (1990), *La Notion de fidélité en traduction*, Paris : Didier.
- Hutchins W.J. (1986), *Machine Translation : Past, Present, Future*, Chichester : Ellis Horwood Ltd.
- Hutchins W.J. et Somers H.L. (1992), *An Introduction to Machine Translation*, London and San Diego : Academic Press.
- Ilg G. (1959), « L'enseignement de l'interprétation à l'École d'interprètes de Genève », in *L'Interprète*, n° 1, Genève : Presses de l'Université de Genève.
- Isham W.P. and Lane H. (1993), "Simultaneous Interpretation and the Recall of Source Language Sentences", in *Language and Cognitive Processes*, n° 8 (3), pp. 241-264.

BIBLIOGRAPHIE

- Jakobson R. (1959), "On Linguistic Aspects of Translation" (trad. Fr. par N. Ruwet, 1963), in Jakobson (1971), Paris : Mouton, pp. 260-266.
- Johansson S. and Hoffland K. (1994), "Towards an English-Norwegian Parallel Corpus", in Fries U., Tottie G., Schneider P. (eds).
- Kelly L. (1979), *The True Interpreter : A History of Translation Theory and Practice in the West*, New York : St. Martin's Press.
- Kiraly D. (2000), *A Social Constructivist Approach to Translator Education : Empowerment from Theory to Practice*, Manchester and Northampton : St. Jerome Publishing.
- Koller W. (1989), "Equivalence in Translation Theory", in Chesterman (ed.).
- Kramer N.S. (1957), *L'Histoire commence à Sumer*, Paris : Arthaud.
- Krings (1987), "The Use of Introspective Data in Translation", in Faerch and Kasper (eds), pp. 159-176.
- Kussmaul P. (1991), "Creativity in the Translation Process : Empirical Approaches", in Van Leuven and Naaijken (eds), pp. 91-101.
- Kussmaul P. (1995), *Training the Translator*, Amsterdam and Philadelphia : John Benjamins.
- Ladmiral J.R. (1979), *Traduire : Théorèmes pour la traduction*, Paris : Payot.
- Ladmiral J.R. (1986), « Sourciers et ciblistes », in *Revue d'Esthétique*, n° 12, pp. 33-42.
- Ladmiral J.R. (1994), *Traduire : théorèmes pour la traduction*, Paris : Gallimard.
- Lambert J. (1993), "History, Historiography and the Discipline. A Programme", in Gambier and Tormola (eds), pp. 3-25.
- Larbaud V. (1946), *Sous l'invocation de Saint-Jérôme*, Paris : Gallimard.
- Larose R. (1989), *Théories contemporaines de la traduction*, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Lavault E. (1998), *Fonctions de la traduction en didactique des langues : Apprendre une langue en apprenant à traduire*, Paris : Didier.
- Lavault-Olléon E. éd. (2007), *Traduction spécialisée : pratiques, théories, formations*, Bruxelles : Peter Lang.
- Loffler-Laurian A.M. (1996), *La Traduction automatique*, Paris : Presses Universitaires du Septentrion.
- Lebart, L. et al. (2000), *Statistique exploratoire multidimensionnelle*, Dunod, Paris.
- Lederer M. et Seleskovitch D. (1984), *Interpréter pour traduire*, Paris : Didier.
- Lederer M. (1994), *La Traduction aujourd'hui*, Paris : Hachette.
- Lee-Jahnke H. (2001), « L'enseignement de la traduction médicale : un double défi ? », in *Meta*, n° 46 (1), pp. 145-153.
- Lefevere A. (1977), *Translating Literature : The German Tradition from Luther to Rosenzweig*, Amsterdam : Van Gorcum.
- Lefevere A. (1992), *Translation, History, Culture : A Sourcebook*, New York and London : Routledge.
- Levy J. (1967), "Translation as a Decision Making Process", in To Honor Roman Jakobson, vol. 2, The Hague : Mouton, pp. 1171-1182.
- Lewis Ph. (1985), "The Measure of Translation Effects", in Graham J. (ed.), Ithaca, NY : Cornell University Press.
- L'Homme M.Cl. (2000), *Initiation à la traductique*, Canada, Québec : Linguatex.
- Lörscher W. (1991), "Thinking Aloud as a Method for Collecting Data on Translation Processes", in Tirkkonen-Condit (ed.), pp. 67-77.
- Lörscher W. (1992), "Process Oriented Research into Translation and Implications for Translation Teaching", in *Traduction, Terminologie, Rédaction (TTR)*, n° 5 (1), pp. 145-161.
- Macklovitch, E. (1992), *Des Outils à base de corpus à l'intention des traducteurs*, Laval, Canada : Centre d'innovation en technologies de l'information.
- Malblanc A. (1966), *Stylistique comparée du français et de l'allemand*, Paris, Didier.
- Marinai E. and al. (1992), "Bilingual Reference Corpora : Creation, Querying, Applications", in Kiefer F., Kiss G., Pajzs J. (eds).

Bibliographie sélective

- Meschonnic H. (1973), *Pour la poétique II. Épistémologie de l'écriture poétique de la traduction*, Paris : Gallimard.
- Meschonnic H. (1986), « Alors la traduction chantera », in *Revue d'Esthétique*, n° 12.
- Meschonnic H. (2007), *Éthique et politique du traduire*, Lagrasse : Verdier.
- Moser-Mercer B. (1991), "Aptitude testing for conference interpreting : Why, when and how", in Lambert, Moser-Mercer (Eds.), *Bridging the Gap. Empirical Research in Simultaneous Interpretation*, Amsterdam : John Benjamins, pp. 57-68.
- Moser-Mercer B. (1992), "Terminology documentation in conference interpretation", in *Terminologie et traduction*, n° 2 (3), pp. 285-303.
- Moser-Mercer B. (1996), "Quality in interpreting : Some methodological issues", in *The Interpreters' Newsletter*, n° 7, pp. 43-55.
- Moser-Mercer B. (1997), "Methodological issues in interpreting research : An introduction to the Ascona workshops", in *Interpreting*, n° 2 (1-2), pp. 1-11.
- Mounin G. (1955), *Les Belles infidèles*, Paris : Cahiers du sud.
- Mounin G. (1963), *Les Problèmes théoriques de la traduction*, Paris : Gallimard.
- Mounin G. (1976), *Linguistique et traduction*, Bruxelles : Dessert et Mardaga.
- Neubert A. and Shreve G. (1992), *Translation as Text*, Ohio : The Kent State University Press.
- Newmark P. (1982), *Approaches to Translation*, Oxford : Pergamon Press.
- Newmark P. (1988), *A Textbook of Translation*, Prentice Hall.
- Newmark P. (1991), *About Translation*, Clevedon : Multilingual Matters.
- Nida E.A. (1964), *Toward a Science of Translating*, Leiden : Brill.
- Nida E.A. and Taber C.R. (1969), *The Theory and Practice of Translation*, Leiden : Brill.
- Niranjana T. (1992), *Siting Translation : History, Poststructuralism and the Colonial Context*, Berkeley : University of California Press.
- Nord Ch. (1988/1991), *Text Analysis in Translation*, Amsterdam and Atlanta : Rodopi.
- Nord Ch. (1991), "Scopos, Loyalty, and Translation Conventions", in *Target*, n° 3 (1), pp. 91-109.
- Oseki-Dépré I. (1999), *Théories et pratiques de la traduction littéraire*, Paris, Armand Colin.
- Oseki-Dépré I. (2007), *De Walter Benjamin à nos jours... (Essais de traductologie)*, Paris : Honoré Champion.
- Penrod L. (1993), "Translating Hélène Cixous : French Feminism(s) and Anglo-American Feminist Theory", in *Traduction, Terminologie, Rédaction (TTR)*, n° 6 (2).
- Pergnier M. (1978), *Les Fondements sociolinguistiques de la traduction*, Lille : Presses Universitaires de Lille.
- Peters C. and Picchi E. (1996), *Bilingual Reference Corpora for Translators and Translation Studies*, Papers, Dublin City University.
- Pym A. (1992), *Translation and Text Transfer*, Frankfurt : Peter Lang.
- Pym A. (1995), "European Translation Studies, une science qui dérange, and Why Equivalence Needn't be a Dirty Word", in *Traduction, Terminologie, Rédaction (TTR)*, n° 8 (1), pp. 153-176.
- Pym A. (1997), *Pour une éthique du traducteur*, Canada : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Pym A. (2004), *The Moving Text. Localization, translation, and distribution*, Amsterdam and Philadelphia : John Benjamins.
- Reiss K. (1971), *Möglichkeiten und Grenzen der Übersetzungskritik. Kategorien und Kriterien für eine sachgerechte Beurteilung von Übersetzungen*, Munich : Max Hüber (trad. fr. Catherine Bocquet, 2002).
- Reiss K. (1976), *Texttyp und Übersetzungsmethode. Der operative Text*, Kronberg : Scriptor.
- Reiss K. (1984), "Methodische Fragen der Übersetzungsrelevanten Textanalyse. Die Reichweite der Lasswell-Formel", in *Lebende Sprachen*, n° 1, pp. 7-9.
- Roberts R. (1992), "The Concept of Function in Translation and its Application to Literary Texts", in *Target* n° 4 (1), pp. 1-16.
- Ricoeur P. (2004), *Sur la traduction*, Paris : Bayard.
- Rozan J.F. (1956), *La Prise de notes en interprétation consécutive*, Genève : Georg.
- Sager J. (1990), *A Practical Course in Terminology Processing*, Amsterdam and Philadelphia : John Benjamins.
- Salama-Carr M. (1990), *La Traduction à l'époque abbasside*, Paris : Didier.

- Salkie R. (1995), "Intersect : A Parallel Corpus Project at Brighton University", in *Computers and Texts*, n° 9, pp. 4-5.
- Santoyo J.C. (1987), *Teoría y crítica de la traducción : antología*, Bellaterra : U.A. Barcelona.
- Savory T.H. (1957), *The Art of Translation*, London : Cape.
- Scavé P. et Intravaia P. (1979), *Traité de stylistique comparée : analyse comparative de l'italien et du français*, Paris : Didier.
- Schäffner Ch. (1998), *Translation and Quality*, Clevedon : Multilingual Matters.
- Schmied J. and Schäffler H. (1994), "Translation and Cognitive Structures", in *Hermes*, n° 13, pp. 169-181.
- Séguinot C. (1989), "The Translation Process : An Experimental Study", in Séguinot (éd.), *The Translator Process*, Toronto : HG Publications.
- Seleskovitch D. (1968), *L'Interprète dans les conférences internationales : problèmes de langage et de communication*, Paris : Lettres Modernes.
- Seleskovitch D. (1975), *Langage, langues et mémoire : étude de la prise de notes en interprétation consécutive*, Paris : Lettres Modernes.
- Shlesinger M. (1995), "Shifts in Cohesion in Simultaneous Interpreting", in *The Translator*, n° 1 (2), pp. 193-214.
- Simon Sh. (1989), *L'Inscription sociale de la traduction au Québec*, Québec : Office de la langue française.
- Sinclair J. (1991), *Corpus, Concordance, Collocation*, Londres : OUP.
- Snell-Hornby M. (1988), *Translation Studies : An Integrated Approach*, Amsterdam and Philadelphia : John Benjamins.
- Snell-Hornby M. (1990), "Linguistic Transcoding or Cultural Transfer? A Critique of Translation Theory in Germany", in Bassnett and Lefevere (eds), pp. 79-86.
- Steiner G. (1975), *After Babel : Aspects of Language and Translation*, London and New York : Oxford University Press.
- Tirkkonen-Condit S. (1990), "Professional vs. Non-professional Translation : A Think-Aloud Protocol Study", in Halliday, Gibbons and Nicholas (eds), Amsterdam and Philadelphia : John Benjamins.
- Toury G. (1980), *In Search of a Theory of Translation*, Tel Aviv : Porter Institute.
- Toury G. (1986), "Translation. A Cultural Semiotic Perspective", in Sebeok (ed.), *Encyclopedic Dictionary of Semiotics*, New York and Amsterdam : Mouton de Gruyter.
- Toury G. (1991), "What are Descriptive Studies into Translation Likely to Yield apart from Isolated Descriptions", in Van Leuven-Zwart and Naaijken (eds).
- Toury G. (1995), *Descriptive Translation Studies and Beyond*, Amsterdam and Philadelphia : John Benjamins.
- Tymoczko M. (1999), *Translation in a Postcolonial Context. Early Irish Literature in English Translation*, Manchester : St. Jerome Publishing.
- Van Hoof H. (1962), *Théorie et pratique de l'interprétation*, Munich : Max Hueber Verlag.
- Van Hoof H. (1991), *Histoire de la traduction en Occident : France, Grande-Bretagne, Allemagne, Russie, Pays-Bas*, Paris : Duculot.
- Venuti L. (1992), *Rethinking Translation : Discourse, Subjectivity, Ideology*, London and New York : Routledge.
- Vermeer H.J. (1978), "Ein Rahmen für eine allgemeine Translationstheorie", in *Lebende Sprachen*, n° 23 (3), pp. 99-102.
- Vermeer H.J. (1989), "Skopos and Commission in Translational Action", in Chesterman (ed.), pp. 173-187.
- Vermeer H.J. (2000), "Skopos and Commission in Translational Action", in Venuti (ed.), *The Translation Studies Reader*, London : Routledge, pp. 221-232.
- Vinay J.P. et Darbelnet J. (1958), *Stylistique comparée du français et de l'anglais : méthode de traduction*, Paris : Didier.
- Whorf B.L. (1956), *Language, Thought, and Reality : Selected Writings of Benjamin Lee Whorf*, Cambridge : Technology Press of Massachusetts Institute of Technology.
- Wilss W. (1999), *Translation and Interpreting in the 20th Century. Focus on German*, Amsterdam and Philadelphia : John Benjamins.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
INTRODUCTION : L'ÂGE DE LA TRADUCTION	7
CHAPITRE 1	
SITUATION DE LA TRADUCTOLOGIE : DÉLIMITATION DU CHAMP	9
1. Épistémologie générale	10
2. Épistémologie de la discipline	13
3. Faites le point	17
4. Pour aller plus loin	18
5. Testez vos connaissances	18
CHAPITRE 2	
APERÇU HISTORIQUE DE LA TRADUCTION	19
1. Les mythes fondateurs de la traductologie	20
2. Traductologie et histoire de la traduction	21
3. Brève histoire des idées traductologiques	22
3.1. Théorie <i>versus</i> Pratique	22
3.2. Traduisible <i>versus</i> Intraduisible	23
3.3. Art <i>versus</i> Science	24
3.4. Auteur <i>versus</i> Traducteur	25
3.5. Original <i>versus</i> Copie	25
3.6. Traduction <i>versus</i> Imitation	27
3.7. Sacré <i>versus</i> Profane	29
3.8. Fidélité <i>versus</i> Liberté	30
3.9. Le mot <i>versus</i> L'idée	31
3.10. La lettre <i>versus</i> L'esprit	32
3.11. National <i>versus</i> Étranger	33
3.12. Vainqueur <i>versus</i> Vaincu	34
3.13. Littéraire <i>versus</i> Scientifique	35
3.14. Humain <i>versus</i> Automatique	37
3.15. Traduction <i>versus</i> Interprétation	37
4. Faites le point	38
5. Pour aller plus loin	40
6. Testez vos connaissances	40
CHAPITRE 3	
APPROCHES ET MODÈLES DE LA TRADUCTION	41
1. Les approches linguistiques	41
1.1. L'approche « stylistique comparée »	43
1.2. L'approche « linguistique théorique »	45
1.3. L'approche « linguistique appliquée »	46
1.4. L'approche sociolinguistique	47

TABLE DES MATIÈRES

2. L'approche herméneutique	48
3. Les approches idéologiques	50
4. L'approche poétologique	52
5. L'approche textuelle	55
6. Les approches sémiotiques	58
7. Les approches communicationnelles	60
8. Les approches cognitives	63
9. Faites le point	66
10. Pour aller plus loin	67
11. Testez vos connaissances	67

CHAPITRE 4

LES THÉORIES DE LA TRADUCTION	69
1. La théorie interprétative	69
2. La théorie de l'action	71
3. La théorie du skopos	72
4. La théorie du jeu	74
5. La théorie du polysystème	75
6. Faites le point	77
7. Pour aller plus loin	78
8. Testez vos connaissances	78

CHAPITRE 5

QUESTIONS ET PROBLÉMATIQUES DE LA TRADUCTOLOGIE	79
1. Le « sens »	79
1.1. Le « sens » selon Nida	79
1.2. Le « sens » selon Catford	81
2. L'« équivalence »	81
3. La « fidélité »	83
4. Les « modes de traduction »	85
4.1. L'« adaptation »	85
4.2. L'« explicitation »	87
4.3. La « compensation »	88
5. Les « types de traduction »	89
5.1. Chez Goethe	89
5.2. Chez Schleiermacher	90
5.3. Chez Jakobson	90
5.4. Chez Meschonnic	90
5.5. Chez Etkind	91
6. Les « unités de traduction »	91
7. Les « universaux »	93
8. Les « corpus »	94
9. Les « choix » et les « décisions »	96
10. Les « stratégies de traduction »	97
11. Les « normes de traduction »	100
12. La « qualité » et l'« évaluation »	101
13. Faites le point	103
14. Pour aller plus loin	104
15. Testez vos connaissances	104

CHAPITRE 6

TRADUCTION ET INTERPRÉTATION	105
1. Les types de traduction orale	105

Table des matières

2. Les types d'interprétation	106
3. La recherche en interprétation	107
4. Faites le point	110
5. Pour aller plus loin	111
6. Testez vos connaissances	111

CHAPITRE 7

PÉDAGOGIE ET DIDACTIQUE DE LA TRADUCTION	113
1. Former des langagiers spécialisés	115
2. Un exercice formateur : la critique des traductions	117
3. L'intégration des outils technologiques	118
4. Faites le point	120
5. Pour aller plus loin	122
6. Testez vos connaissances	122

CHAPITRE 8

LES CHAMPS D'INTERVENTION DU TRADUCTEUR	123
1. Traduction et médias	123
2. Traduction et communication multilingue	125
3. Traduction et veille multilingue	127
4. Faites le point	131
5. Pour aller plus loin	132
6. Testez vos connaissances	132

CHAPITRE 9

LES CHAMPS D'APPLICATION DE LA TRADUCTOLOGIE	133
1. Traduction, traductique et industries de la langue	133
1.1. Les mémoires de traduction	135
1.2. Les concordances bilingues	136
2. Traduction et terminologie	137
2.1. Les terminologies bilingues et multilingues	138
2.2. Une terminologie pour le traducteur	139
3. Le traducteur et les dictionnaires	141
3.1. Culture et dictionnaire de traduction	142
3.2. Le traducteur et les dictionnaires électroniques	143
4. Faites le point	144
5. Pour aller plus loin	145
6. Testez vos connaissances	145

CHAPITRE 10

LA TRADUCTION AUTOMATIQUE	147
1. Bref rappel de l'histoire de la T.A.	147
2. Choix applicatifs en T.A.	150
3. Choix théoriques en T.A.	151
4. Faites le point	154
5. Pour aller plus loin	155
6. Testez vos connaissances	155

CONCLUSION ET MISE EN PERSPECTIVE	157
BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE	161